



FÊTE CANTONALE DE TIR
VALAIS 2023

Plan de Tir Carnet de Fête

Du vendredi 9 au dimanche 11 juin

Du jeudi 15 au dimanche 18 juin

Du jeudi 22 au dimanche 25 juin

FUSIL 300m / 50m

PISTOLET 25m / 50m

**NOUVELLE
MÉDAILLE DE MAÎTRISE
VALAISANNE**

NOUVEAU

**TIR SUR APPUI
F50m / P50m**

FCTVS.CH



fctvs23





Table des matières

Généralités

Mots de Bienvenue	7 – 9
Comité de la Fête Cantonale de Tir Valais 2023	13
Médailles de la Fête Cantonale de Tir Valais 2023	14 – 15
Nouvelle médaille de maîtrise valaisanne	17
Nouveauté: Tir sur appui	21
Merci à nos sponsors	182 – 183
Merci à tous nos généreux donateurs	184 – 191
Remerciements	193
Approbations	195
Impressum	198

Fête Cantonale de Tir Valais 2023

Informations importantes	24
Plan de situation de la Centrale et des places de tir	25
18 juin 2023 – Journée officielle // Programme	26 – 27
Dispositions générales	30 – 40

Plan de Tir F300

Exercice	45	Junior	65
Société	47	Rachats	67
Art (Groupe)	49	Maîtrise couchée « Nouvelle médaille »	69
Militaire	51	Maîtrise 2-positions « Nouvelle médaille »	71
Répartition	53	Maîtrise 3-positions « Nouvelle médaille »	73
Série	55	Règlement du concours des sociétés	74 – 75
Dents du Midi	57	Règlement du concours de groupes	78
Distinctions	59	Vainqueurs de la fête Elite	81
Dons d'honneur	61	Vainqueurs de la fête Juniors	85
Vétéran	63		

Plan de Tir C50

Exercice	88	Junior	97
Société	89	Rachats	98
Groupe	90	Maîtrise couchée « Nouvelle médaille »	99
Art	91	Maîtrise 2-positions « Nouvelle médaille »	100
Répartition	92	Maîtrise 3-positions « Nouvelle médaille »	101
Catogne	93	Règlement du concours des sociétés	102 – 103
Distinctions	94	Règlement du concours de groupes	104
Dons d'honneur	95	Vainqueurs de la fête Elite	105
Vétéran	96	Vainqueurs de la fête Juniors	107

Plan de Tir C50A

Exercice	110	Répartition	113
Société	111	Pointe d'Orny	115
Art	112	Maîtrise appui « Nouvelle médaille »	117



Projets

Entreprise
générale

Direction de
travaux

Nous vous
accompagnons de la
conception à la
réalisation de vos
projets, en toute
confiance !



078 715 12 86



021 964 63 42



www.l-x-t.ch

Vaud : 1852 Roche Valais : 1873 Val d'Illeiez

Table des matières

Plan de Tir P50

Exercice _____	121	Dons d'honneur _____	133
Société _____	123	Vétérans _____	135
Militaire (Groupe) _____	125	Rachats _____	137
Art _____	127	Maîtrise B « Nouvelle médaille » _____	139
Répartition _____	129	Règlement du concours des sociétés _____	141
Série _____	130	Règlement du concours de groupes _____	142
Pierre Avoi _____	131	Vainqueurs de la fête _____	143
Distinctions _____	132		

Plan de Tir P50A

Exercice _____	148	Répartition _____	151
Société _____	149	Dents de Morcles _____	152
Art _____	150	Maîtrise appui « Nouvelle médaille » _____	153

Plan de Tir P25

Exercice _____	159	Junior _____	167
Société _____	160	Maîtrise C « Nouvelle médaille » _____	168 – 169
Standard (Groupe P25) _____	161	Règlement du concours des sociétés _____	170 – 171
Duel _____	162	Règlement du concours de groupes _____	172
Série _____	163	Vainqueurs de la fête Elite _____	173
Le Grammont _____	164	Vainqueurs de la fête Juniors _____	175
Vétérans _____	165		



Fournitures
pour l'hôtellerie, la restauration et manifestations

Route des Ilettes, 31 - CH - 1869 MASSONGEX

Tél : 024 472 47 17 - Fax : 024 472 47 16

E-mail : qualitel@bluewin.ch

www.qualitel.ch

helvetia.ch/monthey

Participer. Vivre l'événement.

 **Apprécier.**

simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse



Jean-Maurice Favre
Agent Général
M 079 204 22 94



Francis Es-Borrat
Agent Principal
M 079 449 44 35



Arnaud Claret
Conseiller en Assurance et
Prévoyance
M 079 896 93 85



Sandy Lonfat
Conseiller en Assurance et
Prévoyance
M 079 287 42 75



Bernard Mottiez
Conseiller en Assurance et
Prévoyance
M 079 219 38 82



Frédéric Sigg
Conseiller en Assurance et
Prévoyance
M 079 271 85 61



Allan Terranova
Conseiller en Assurance et
Prévoyance
M 079 738 34 03



Jean-Pierre Vocat
Conseiller en Assurance et
Prévoyance
M 079 476 80 29

Agence principale Chablais VS
T 058 280 89 11

**Demandez-
nous
conseil!**



Mots de Bienvenue



Olivier Dumas
Président de l'Association Fête Cantonale
de Tir Valais 2023

Chers Amis et chères Amies du tir,

La région bas-valaisanne vous accueille durant trois week-ends en juin 2023 pour la Fête Cantonale de Tir 2023. Localisée à St-Maurice, la Centrale de tir se situe au cœur de notre organisation. Ce sont en effet 9 stands de tir répartis du Val de Bagnes au Lac Léman qui vous recevront pour la pratique de votre sport.

Un Comité d'organisation œuvre depuis de longs mois pour mettre sur pied une magnifique manifestation sportive à laquelle il entend attacher convivialité et accueil chaleureux. Un séjour en Valais, même bref,

laisse quelques enchantés souvenirs, empreints du soleil qui irradie les coteaux plantés de vigne et d'arbres fruitiers.

De très nombreux membres de multiples sociétés de tir se sont engagés avec dynamisme pour organiser diverses compétitions sur 50 et 300 mètres. L'accueil de plusieurs milliers de tireurs représente une gageure qui nécessite un fort engagement des responsables et la précieuse activité de nombreux bénévoles. Que tous ces volontaires, travaillant parfois dans l'ombre, soient ici vivement remerciés!

Nos remerciements pour leurs bienveillants appuis s'adressent aussi aux collectivités publiques sans qui une telle fête ne pourrait se dérouler. Nos sponsors et généreux donateurs ont droit à toute notre gratitude. Leur soutien se révèle indispensable pour assurer une manifestation de cette envergure.

Finalement, merci à vous chères Amies et chers Amis tireurs pour votre participation. Nous osons croire que vous garderez un excellent souvenir de ce 19^e Tir Cantonal valaisan.





DM
—BOIS—

la maîtrise du bois

CONSTRUCTION ■ AGENCEMENT ■ RÉNOVATION

Z.I. Les Marais 25
1890 St-Maurice

dm-bois.ch

Mots de Bienvenue



Jérôme Guérin
Président de la Fédération Sportive
Valaisanne de Tir

Au nom de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir, je souhaite la bienvenue aux tireuses et tireurs de toute la Suisse pour cette Fête Cantonale de Tir 2023, qui est le 19^e tir cantonal valaisan.

Pour cette Fête Cantonale de Tir Valais 2023, c'est une région allant du Lac Léman à l'Entremont et plusieurs sociétés de tir qui se réunissent pour permettre de perpétuer une tradition de notre pays.

Hormis le tir Fédéral en 2015 en Valais, notre canton attendait depuis 17 ans un nouveau tir cantonal, et pour la région du Bas-Valais cette attente est plus que doublée...

Le comité cantonal valaisan à pour cette occasion, choisi de proposer une nouvelle médaille de maîtrise qui nous l'espérons sera réussie par le plus grand nombre des tireurs, étant donné que celle-ci peut se gagner dans diverses distances et positions de tir.

La FCTVS23, c'est 15 sociétés de tir de la Fédération de Tir du Bas-Valais, réparties sur 9 stands de tir et 1 centrale de tir, qui vous attendent pour le tir au fusil à 300 et 50m, au pistolet 25 et 50m, et avec la nouveauté du tir avec appui pour le F50 et le P50.

La centrale et les places de tir ont préparé au mieux cette événement et se font un plaisir de vous accueillir pour la pratique de votre sport et mais également pour passer un moment convivial et sympathique dans notre région

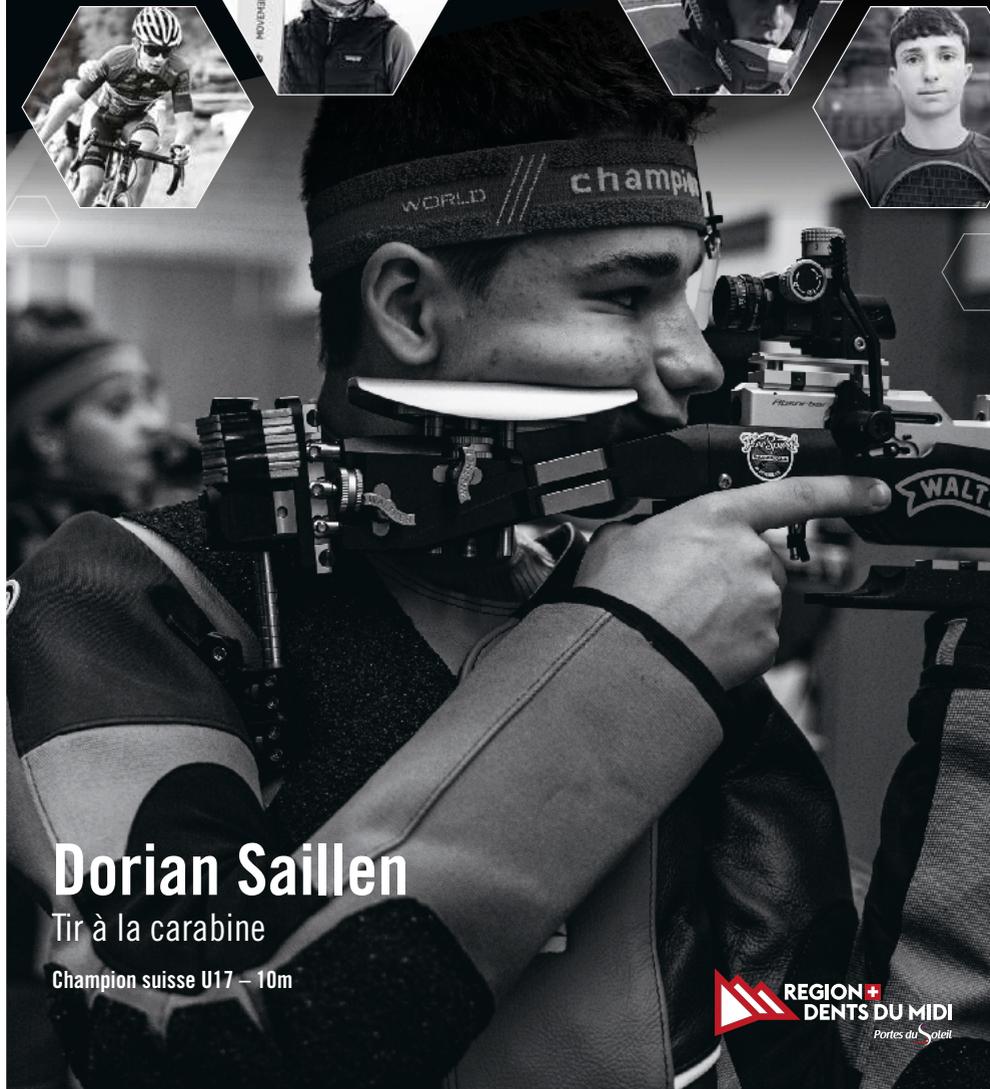
Au nom de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir, je tiens à remercier toutes les personnes impliquées au sein du comité d'organisation, des comités locaux, qui par leur implication dans cette organisation ont accepté de mettre de côté, du temps, leurs familles, leurs loisirs, leurs entraînements de tir, voir leurs activités professionnelles, pour se consacrer à cette organisation. La persévérance et la volonté de tous permettra de porter haut les couleurs de notre Valais.

Un grand merci à tous les sponsors, annonceurs, donateurs, partenaires et bénévoles, dont le soutien de diverses manières, permet la bonne tenue de cette FCTVS23.

Nous nous réjouissons de vous recevoir dans notre beau canton et la région du Bas-Valais et sommes convaincu que vous apprécierez la région et l'accueil dans nos magnifiques installations de tir.

Je souhaite à tous un tir rempli de succès.

La Région Dents du Midi
est fière de soutenir
ses talents !



Dorian Saillen

Tir à la carabine

Champion suisse U17 – 10m



David Bosson sàrl - Martigny

 Gypserie + Peinture  Films solaires + Vitrages



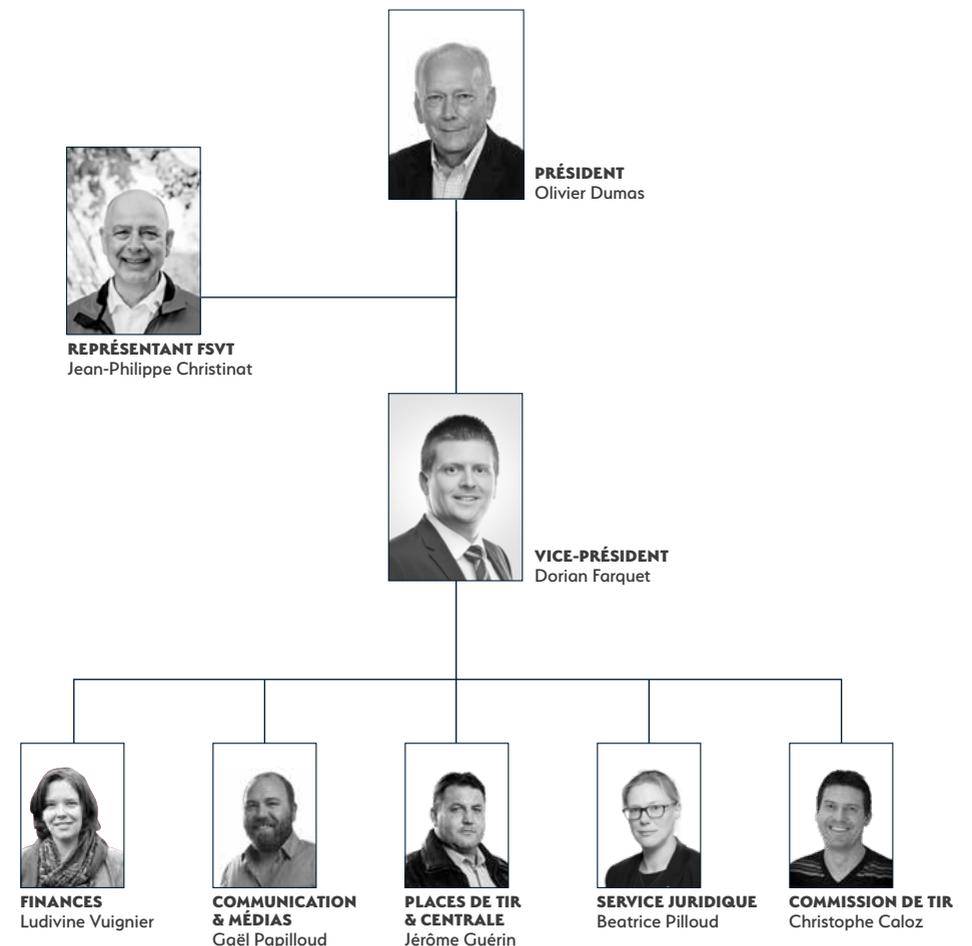
La Fête Cantonale de Tir Valais 2023 est pilotée par un comité d'organisation ayant pour charge la préparation de l'événement. Ce comité représente les 15 sociétés de tir placées sous la Fédération de Tir du Bas-Valais.



Belle fête de tir à toutes et tous !



Construction Métallique – info@erteco.ch – www.erteco.ch – 021 635 70 95





Pour la réalisation des médailles, les organisateurs ont fait appel à des experts en design pour créer des médailles uniques et mémorables.

Le concept propose une médaille travaillée dans son épaisseur avec un jeu de vides, qui lui donne une apparence massive mais légère.

En son centre, une étoile symbolise l'événement. Autour d'elle, 13 étoiles rappellent tant le drapeau valaisain que les 4 districts du Bas-Valais et les neuf places de tir. L'étoile centrale est déclinée en rouge, argent ou or selon le tir. Ci-dessous, la médaille des sections ; sa patine brossée lui confère un aspect rustique et authentique, en accord avec l'esprit de la fête.

Plus qu'une récompense, les participants pourront emporter un bout de Valais en souvenir.



CréActif
DESIGN ET TECHNOLOGIE



ATRA S.A. GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ



Génie civil

Béton armé

Travaux publics

1870 MONTHEY

Rue de Venise 8

Tél. 024 / 466 62 67

Fax 024 / 466 49 13

e-mail info@atra-sa.ch



Nouvelle médaille de maîtrise valaisanne



Après plus de 15 ans, la Fédération Sportive Valaisanne de Tir propose en juin prochain une nouvelle médaille de maîtrise valaisanne.

Cette médaille doit entrer dans votre collection. Dès lors, inscrivez-vous à notre tir et prenez une des passes de maîtrise à disposition dans l'une ou

l'autre des disciplines. Pour rappel, les maîtrises peuvent être obtenues en position couchée, en 2 positions ou en 3 positions au F300m et au F50m, mais également au pistolet, ou alors au F50m Appui ou au P50m Appui (nouvelle catégorie en 2023). Cette médaille a été conçue et réalisée en collaboration avec la société *Auszeichnungen.ch*, société basée à Münchwilen (TG).

Les médailles de maîtrise seront directement gravées sur place par la société Pouly Sàrl, entreprise romande basée à Praz (FR). Chaque bénéficiaire de la maîtrise rentrera ainsi chez lui avec sa médaille personnalisée.

La Fédération Sportive Valaisanne de Tir, comme les organisateurs de ce Tir Cantonal Valais 2023, se réjouissent de permettre à de nombreux tireurs de bénéficier de cette toute nouvelle médaille aux couleurs valaisannes.

airnace

evionnaz - sion - montreux - lausanne - fribourg - nyon

BEAUTÉ HARMONIE

Route de Saillon 35
1912 LEYTRON
077 269 30 87

belleetbien21@gmail.com

<https://belle-bien-valais-sarl.online.klara.ch>

Francesca, Valérie et Fabio se réjouissent
de vous accueillir dans leur nouveau centre !
Rabais de 10% sur présentation de ce coupon

Soins du visage • Soins du corps • Massages

- Experte en réflexologie plantaire intégrative
- Thérapie cranosacrale biodynamique
- Traitements naturels contre l'anxiété et la dépression
- Traitements des troubles du comportement alimentaire



GRAVAGE
DÉCOUPE
CRÉATIONS PERSONNALISÉES

DIDIER PLANCHAMP
1893 MURAZ
bricolaser@netplus.ch





**Génie civil / Location Machines Chantiers
Terrassement / Transport / Démolition
Concassage et recyclage de matériaux
Aménagements extérieurs**

RAYMOND RITHNER SA

ZI Les Ilettes / Pré-Bérard 17 / Cp 123 / 1870 Monthey 1
T. 024 473 73 53 / F. 024 473 73 52
www.rithner.ch / info@rithner.ch



Nouveauté : Tir sur appui



Depuis 2019, le tir sur appui est une discipline à part entière. Les premières compétitions se sont déroulées sur 10m à l'air comprimé (pistolets et carabines). Le succès grandissant auprès des tireurs a encouragé la Fédération Sportive Suisse de Tir (FST) à organiser des compétitions de championnats suisses et de championnats de groupes.

La pratique du tir sur appui est réservée aux tireurs de 46 ans et plus. L'équipement et l'arme ne diffèrent pas des autres disciplines. Pour plus de détails, les Règles techniques Carabines, Tir sur appui (RTC-TA) et Règles techniques Pistolets, Tir sur appui (RTP-TA) se trouvent sur le site de la FST.

Le comité d'organisation de la FCTVS 2023 a décidé de soutenir le tir sur appui lors de sa manifestation. Ainsi, pour la première fois dans le cadre d'un Tir Cantonal, deux disciplines sont intégrées : le P50A et la C50A. Le programme prévoit quatre passes et une maîtrise. Aucun concours de section, ni proclamation d'un vainqueur de la fête ne sont prévus.

Christian Gex
079 301 28 49

Rte du Tonkin 9A **Tél + Fax: 024 481 53 11**
1897 Bouveret **gexpeinturederevesarl@bluewin.ch**

www.peinturedereve.ch



Mountain Lodge
Place du Village 1,
1873 Val-d'Illiez

peanutlodge.com



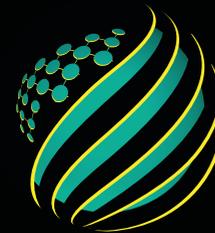
Route de Champéry 22
1873 Val-d'Illiez

laugimmo.ch



Carrosserie STERN SA
Chemin de Tabac-Rhône 1
1893 Muraz

carrosserie-stern.ch



EvoSun

ENERGIE SOLAIRE COUVERTURE - FERBLANTERIE

WWW.EVOSUN.CH - 024 565 27 77 - ROUTE DES ILETTES 13 B - 1869 MASSONGEX

Informations importantes

Site internet:	www.fctvs.ch
Adresse postale:	Fête Cantonale de Tir Valais 2023 FCTVS 1890 St-Maurice info@fctvs.ch
Inscriptions:	19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023 Indoor Swiss Shooting AG Bischofszellerstrasse 72a 9200 Gossau SG inscription@portail-tireurs.ch
Jours de tir:	Du vendredi 9 au dimanche 11 juin 2023 Du jeudi 15 au dimanche 18 juin 2023 Du jeudi 22 au dimanche 25 juin 2023
Heures de tir:	Tous les jours de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Exception: les dimanches le tir se terminera à 17h00
Places de tir:	Voir dispositions générales
Délai d'inscriptions:	Nouveau: A partir du 1er décembre 2022, il est possible d'inscrire à l'avance des participants, cibles et groupes. L'inscription définitive en ligne avec attribution des rangeurs est possible à partir du 15 décembre 2022 à 18h00. Les inscriptions peuvent se faire en ligne jusqu'au dernier week-end de la fête. Les livrets de tir seront livrés jusqu'à 10 jours avant le début de la manifestation, après ils devront être retirés à la centrale de la fête.
Informations rangeurs:	Les réservations des rangeurs et l'occupation des stands actuelles peuvent être demandées et consultées en ligne à partir du 15 décembre 2022.
Informations générales:	Les demandes par courriel recevront une réponse dans un délai d'une semaine: inscription@portail-tireurs.ch De plus, à partir du 10 janvier 2023 et jusqu'au 6 juin 2023, le numéro de téléphone suivant est en service chaque mardi de 10h00 à 11h30: 071 380 00 14 Pendant les jours de tir, la centrale de la fête doit être contactée directement.
Téléphone:	Centrale de la fête à St-Maurice, Ch. de la Tuilerie 21, 1890 St-Maurice : Pendant les heures de tir: +41 79 716 70 74
Contrôle des armes:	Uniquement à la centrale de la fête à St-Maurice
Rangeurs, mutations et Inscriptions supplémentaires:	Uniquement à la centrale de la fête à St-Maurice
Vente de passes et de munitions:	Sur toutes les places de tir.
Résultats / contrôles:	Uniquement à la centrale de la fête à St-Maurice
Service sanitaire:	En fonction sur toutes les places de tir
Places de parc:	Suivre les panneaux de signalisation et les ordres du personnel
Restauration:	Sur toutes les places de tir, ainsi qu'à la centrale de la fête à St-Maurice
Objets trouvés:	Pendant la manifestation: au guichet „Informations/Mutations“ Après la manifestation: sur demande écrite à l'adresse postale ou par demande par courriel à l'adresse de contact sur la page d'accueil

Plan de situation de la Centrale et des places de tir

Plan

SITES DE TIR / SCHIESSPLÄTZE

- | | |
|---|--|
| 1. LES EVOUETTES
F300m / F50m | 6. ST-MAURICE
F300m / F50m |
| 2. CHÂBLE-CROIX
F300m / F50m | 7. FINHAUT
F300m |
| 3. TROISTORRENTS
F300m | 8. MARTIGNY
F300m / P50m / P25m |
| 4. VAL-D'ILLIEZ
F300m | 9. MT-BRUN, BAGNES
F300m / P50m / P25m |
| 5. VÉROSSAZ
F300m | |



Altitudes / Directions Coordonnées GPS
Centrale « Centrale de la fête » à St-Maurice: N 46°13'01.090" / E 7°00'29.056"

	C	G	D		
Places de tir fusils 300m:					
1893 Châble-Croix	C G D	385 m	/ ↑ N		N 46°17'27.867" / E 6°54'42.912"
1872 Troistorrents	C G	775 m	/ ↖ NO		N 46°13'50.802" / E 6°54'59.274"
1873 Val d'Illicz	C	855 m	/ ↘ SE		N 46°11'44.880" / E 6°53'31.784"
1890 St-Maurice	C G D	425 m	/ ← O		N 46°12'02.189" / E 7°00'15.713"
1891 Vérossaz	C G D	952 m	/ ← O		N 46°12'08.970" / E 6°59'02.527"
1897 Les Evouettes	C G	380 m	/ ↓ S		N 46°22'03.301" / E 6°52'15.629"
1920 Martigny	C G	468 m	/ → E		N 46°06'26.344" / E 7°06'42.784"
1925 Finhaut	C G	1365 m	/ ↗ NE		N 46°05'14.364" / E 6°58'52.213"
1934 Le Châble	C G	804 m	/ ↗ NE		N 46°04'58.473" / E 7°10'58.702"

Places de tir fusils 50m:					
1893 Châble-Croix	C G D	385 m	/ ↑ N		N 46°17'27.867" / E 6°54'42.912"
1890 St-Maurice	C G D	425 m	/ ← O		N 46°12'02.189" / E 7°00'15.713"
1897 Les Evouettes	C G D	380 m	/ ↓ S		N 46°22'03.301" / E 6°52'15.629"

Places de tir pistolets 50/25m:					
1920 Martigny		468 m	/ → E		N 46°06'26.344" / E 7°06'42.784"
1934 Le Châble		804 m	/ ↗ NE		N 46°04'58.473" / E 7°10'58.702"



La journée officielle de la Fête Cantonale de Tir Valais 2023 se déroulera dimanche 18 juin à St-Maurice.

Placée sous le haut-patronage de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir (FSVT), les invités et la population sont conviés à une réception à laquelle tant la Commune que la Bourgeoisie de St-Maurice apportent leur précieux soutien. Cette journée a aussi pour objet de remercier les partenaires de la FCTVS 2023 comme les divers acteurs soutenant régulièrement la FSVT. Lors de la partie officielle, durant laquelle s'exprimeront diverses personnalités, un moment fort sera partagé lors la cérémonie de remise du drapeau de la FSVT à la Fédération de Tir du Bas-Valais. La prestation d'un chœur des écoles et un cortège emmené par la fanfare L'Agaunoise donneront la touche musicale sans laquelle une telle manifestation ne saurait se dérouler.

Qu'il nous soit permis ici de remercier d'ores et déjà le comité local qui s'active depuis plusieurs mois pour organiser cette journée officielle, laquelle, à n'en point douter, sera belle!

Dimanche 18 juin 2023 à St-Maurice

- DÈS 9H30** Accueil – Café et croissants
Jardin de la Tuilerie à côté de la Centrale de Tir
- 10H45** Cortège en ville de St-Maurice
- 11H15** Place du Parvis – Partie officielle
Passage de la bannière au nouveau porte-drapeau cantonal
Apéritif / vin d'honneur offert par la Commune de St-Maurice
- 12H30** Cortège en direction de la Centrale de Tir
- 12H45** Apéritif dînatoire aimablement soutenu par la Bourgeoisie de St-Maurice
- ENV. 15H.** Fin de la Journée officielle

Durant cette journée, la Fanfare l'Agaunoise, un chœur des enfants, des sonneurs de cors des alpes et des lanceurs drapeaux animeront la manifestation.

*Parking selon les indications mises en place et parkings communaux.
Un service de bus sera assuré depuis les parkings officiels de la fête.*

MICHAUD & MARIAUD SA
GÉNIE CIVIL & BÂTIMENT
 Monthey - Troistorrents

DEPUIS
1990

Z. I. Les Ilettes, CP 171, 1870 MONTHEY
 Tél. 024 471 73 55 Fax 024 471 73 58

BÂTIMENT • GÉNIE CIVIL • TERRASSEMENT • AMÉNAGEMENTS **mimasa.ch**

EBN
 Ingénieurs civils Sàrl

**GARAGE
FRIDOL SPORT**
079 614 78 28
1868 COLLOMBEY-LE-GRAND



KUNZLE
FIDUCIAIRE / GÉRANCE



Même si nos activités comportent des aspects techniques
auxquels nous sommes très attentifs,
nous sommes convaincus
que nous vous devons beaucoup plus.

Avenue du Théâtre 20
case postale 219
1870 MONTHEY

kunzle.ch



La Gourmandine
Vos boulangerie-pâtisseries à Riddes et Saint-Maurice



Une entreprise familiale depuis 3 générations
Des réalisations sucrées pour les palais gourmands

Rue de l'Eglise 10
1908 Riddes
Téléphone: 027 306 64 04

gourmandine.ch



Chaque participant à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023 admet les dispositions et prescriptions de ce plan de tir, ainsi que d'éventuelles prescriptions et directives complémentaires affichées dans les stands, à titre de contrat bilatéral.

Si, pour des raisons pratiques de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment concernées.

1. Bases

- 1.1. Le principe veut que ce soient les documents énumérés ci-dessous, dans leur version en vigueur au moment de son approbation, qui constituent la base pour l'élaboration de la partie technique du présent plan de tir.
- 1.2. Dispositions de base de la FSVT (Fédération Sportive Valaisanne de Tir).
- 1.3. Règles du tir sportif (RTSP) de la FST, y compris les appendices.
- 1.4. Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour armes d'ordonnance SAT (Form 27.132)
- 1.5. Règlement disciplinaire de la FST.
- 1.6. Règlement des Concours de sociétés de la FST (CS-F300) Fusil F300.
- 1.7. Règlement des Concours de sociétés de la FST (CS-P10/25/50) Pistolet P25/50.
- 1.8. Dispositions d'exécution pour le tir des juniors.
- 1.9. Règlement sur la lutte contre le dopage.
- 1.10. Dispositions d'exécution pour le droit de participation des ressortissants étrangers aux tirs militaires, concours et entraînements de la FST.
- 1.11. Dispositions d'exécution pour la participation facilitée aux concours de la FST pour les participants handicapés bénéficiant d'allègements de position et les tireurs en fauteuil roulant selon World Shooting Para Sport (WSPS).
- 1.12. Accord entre la FST et l'Association suisse des armuriers et marchands d'armes (ASA).

2. Participation

- 2.1. Ayants droit: Seules les personnes en possession d'une licence et membres d'une société de tir affiliée à une SCT/SF de la FST peuvent participer à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023. Il en va de même pour les membres licenciés d'une société de tir à l'étranger, affiliée à la FST.
- 2.2. Membres multiples: Les membres multiples sont des participants qui sont membres d'une société de base et en plus membres d'une autre société. Ils ont l'obligation de concourir avec leur société de base. Une participation avec une autre société n'entre en considération que si la société de base ne participe pas au concours de sociétés, au concours de groupes et par équipes.
- 2.3. Le comité d'organisation peut inviter des personnes sans licence à participer au tir. Ces participants ne figureront pas dans les classements officiels.

3. Durée, heures de tir, concours particuliers, centrale et places de tir

- 3.1. **Tirs en général:**
Du vendredi 9 au dimanche 11 juin 2023
Du jeudi 15 au dimanche 18 juin 2023
Du jeudi 22 au dimanche 25 juin 2023

- 3.2. **Heures de tir:**
Chaque jour de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Exception: les dimanches, le tir se terminera à 17h00
- 3.3. **Concours spéciaux et manifestations particulières:**

Journée officielle:	Dimanche,	18 juin 2023
Remise des prix:	Samedi,	11 novembre 2023
F300/C50/C50A/P50/P50A/P25:	Samedi,	11 novembre 2023
- 3.4. **Centrale de la fête à St-Maurice:**
Les guichets suivants se trouvent à la centrale de la fête:
 - Contrôle des armes
 - Livrets de tir: remise des livrets de tir commandés, non payés et non expédiés, remboursements
 - Mutations: pour remplacements, inscriptions nouvelles et supplémentaires
 - Rangeurs: pour nouveaux participants, jusqu'à épuisement des stocks
 - Contrôles: contrôle et éventuellement correction des résultats saisis
 - Distinctions
 - Paiements immédiats
 - Prix en nature et vente de prix-souvenirs
 - Informations générales
 - Bureau des objets trouvés
- 3.5. **Places de tir:**
Les guichets suivants se trouvent sur toutes les places de tir:
 - Remise des munitions
 - Vente de passes (aussi les maîtrises)
- 3.6. Heures d'ouverture des guichets:
 - **Guichets à la Centrale de la fête (sans guichet contrôles):**
07h00 à 18h30 (sans interruption)
 - **Guichet contrôles à la Centrale de la fête:**
09h00 à 19h30 (sans interruption)
 - **Contrôle des armes à la Centrale de la fête:**
07h30 à 18h30 (sans interruption)
 - **Vente de passes et de munitions sur places de tir:**
08h00 à 12h00 et 13h15 à 17h45

Les dimanches, tous les guichets ferment une heure plus tôt.



4. Places de tir et nombre de cibles

4.1. Fusil F300:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction	Positions
Châble-Croix*	20 cibles Poly 3002	01 - 20	↑ N	Toutes
Troistorrents*	5 cibles Poly 3002	21 - 25	↖ NO	Couché, à genou
Val d'Illicz*	6 cibles Poly 3002	31 - 36	↘ SE	Couché
St-Maurice*	12 cibles Poly 3002	41 - 52	← O	Toutes
Vérossaz*	6 cibles Poly 6300	61 - 66	← O	Toutes
Les Evouettes*	6 cibles Sius 9005	71 - 76	↓ S	Couché, à genou
Martigny*	12 cibles Sius 9005	81 - 92	→ E	Couché, à genou
Finhaut*	4 cibles Poly 3002	101 - 104	↗ NE	Couché, à genou
Le Châble*	8 cibles Poly 6301	111 - 118	↗ NE	Couché, à genou

* Les stands seront disponibles selon les besoins.
(voir réservations actuelles en ligne)

4.2. Carabine C50 / C50A:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction	Positions
Châble-Croix*	12 cibles Poly 5050	201 - 212	↑ N	Toutes
St-Maurice*	12 cibles Poly 6051K	221 - 232	← O	Toutes
Les Evouettes*	5 cibles Sius HS10	241 - 245	↓ S	Toutes

* Les stands seront disponibles selon les besoins.
(voir réservations actuelles en ligne)

4.3. Pistolet P50/P50A:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Martigny*	12 cibles Sius CU941	301 - 312	→ E
Le Châble*	8 cibles Sius CU941	321 - 328	↗ NE

* Les stands seront disponibles selon les besoins.
(voir réservations actuelles en ligne)

4.4. Pistolet P25:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Martigny*	2 chariots manuels	401 - 410	→ E
Le Châble*	1 chariot manuel	411 - 415	↗ NE

* Les stands seront disponibles selon les besoins.
(voir réservations actuelles en ligne)

4.5. Toutes les installations pour fusil F300, carabine C50/C50A et P50/P50A sont équipées d'un marquage électronique.

4.6. Le comité de tir se réserve le droit de ne pas utiliser ou que partiellement, certaines installations de tir prévues ou, en cas d'affluence, d'augmenter les jours de tir ou d'ouvrir des places de tir supplémentaires.

5. Délai d'inscription

5.1. Tir en général:

Les sociétés, groupes et participants sont priés de s'inscrire en ligne jusqu'au dernier WE de la fête. Comme alternative les inscriptions papier peuvent être faites au moyen des formulaires officiels.

Clôture des inscriptions: **30 avril 2023**.

5.2. Adresse pour l'inscription:

19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023
Indoor Swiss Shooting AG
Bischofszellerstrasse 72a
9200 Gossau SG

5.3. Inscription en ligne:

Nouveau: A partir du 1er décembre 2022, il est possible de préinscrire des participants, cibles et groupes. L'inscription définitive en ligne avec attribution des rangeurs est possible à partir du 15 décembre 2022 à 18h00.

Adresses Internet: www.portail-tireurs.ch (inscription en ligne)
www.fctvs.ch (informations & documents d'annonce)

6. Commandes anticipées de passes et de rangeurs

6.1. Après réception de l'inscription un courriel automatique est établi avec la facture pour les finances des sociétés et des groupes, les livrets de tir et les différentes passes commandées. Cette facture est accompagnée d'un bulletin de versement et des rangeurs attribués. La facture doit être réglée dans les 30 jours à compter de sa réception. Les factures émises après le 30 avril doivent être réglées immédiatement.

6.2. Les tireurs de sociétés et de groupes ont l'obligation de commander leurs passes et rangeurs par l'intermédiaire de leur société. Les commandes des participants individuels (jusqu'à trois) peuvent être transmises au moyen d'un login simplifié.

6.3. Tous les livrets de tir payés seront envoyés aux sociétés à partir du début mai 2023 (au plus tard 10 jours avant le début de la manifestation). Les livrets de tir non envoyés sont à retirer pendant le tir au guichet „livrets de tir/mutations“ à la centrale de la fête à St-Maurice.

6.4. L'attribution des rangeurs se fait à partir du 15 décembre 2022, 18h00, directement en procédant à la commande en ligne. Veuillez prendre note qu'il faut d'abord occuper une cible pour une demi-journée avant que les rangeurs ne soient réservés sur une autre cible (exemple: pour 16 rangeurs, on n'attribue pas 2 cibles de 10h00 à 12h00, mais une cible de 08h00 à 12h00).

7. Mutations, inscriptions complémentaires et annulations

7.1. Inscriptions complémentaires de tireurs de société:

Les sociétés qui doivent annoncer des tireurs supplémentaires peuvent placer ces commandes en ligne jusqu'au dernier week-end de la fête ou se rendre au guichet „Mutations“ à la centrale de fête à St-Maurice. Aucune taxe n'est prélevée pour les inscriptions complémentaires.

- 7.2. **Vente supplémentaires de passes**
Des passes et des maîtrises supplémentaires peuvent être réservées en ligne pour des tireurs déjà inscrits jusqu'au moment où les livrets de tir seront produits. Des commandes ultérieures peuvent être faites sur les places de tir (aussi pour les maîtrises). Des passes facturées ne peuvent pas être remboursées, sauf les maîtrises pendant la durée de la manifestation (se rendre au guichet « Mutations » à la centrale de fête).
- 7.3. **Annonces de remplacements:**
Les annonces de remplacements peuvent être faites en ligne jusqu'au moment où les livrets de tir seront produits. Des annonces de remplacements ultérieures peuvent être faites pendant la durée de la fête au guichet « Mutations » à la centrale de la fête. La présentation des livrets de tir des tireurs concernés y sera indispensable. Pour toutes les annonces de remplacement une taxe de CHF 8.00 par livret de tir modifié sera perçue.
- 7.4. **Inscriptions complémentaires de groupes**
Tant qu'aucun membre du groupe n'a de résultats dans la passe groupe, toutes les inscriptions complémentaires pour ce groupe peuvent être effectuées au guichet « mutations » pendant la durée de la fête. Aucune taxe de mutation n'est perçue pour les inscriptions complémentaires.
- 7.5. **Mutations au sein de groupes existants:**
Tant qu'aucun membre existant ou nouveau du groupe n'a de résultats dans la passe groupe, il est possible de modifier le groupe, soit en ligne, soit au guichet « mutations » pendant la durée de la fête. Les membres du groupe sont séparément listés sur un « papier du groupe ».
- 7.6. **Annulations:**
Les annulations peuvent être effectuées par le responsable de la société pendant la durée de la fête au guichet « Mutations » à la Centrale de fête à St-Maurice.
- 7.7. Les frais de participation des formations non-classées ne seront pas remboursés.
8. **Livrets de tir**
- 8.1. Le livret de tir est personnel, non transmissible et n'est établi qu'aux titulaires d'une licence valable de la FST.
- 8.2. Le prix du livret de tir s'élève à CHF 27.00, y compris taxes, contrôle des armes, rangeurs et taxes des fédérations. Pour C50 et C50A, le prix est de CHF 21.00 sans contrôle des armes de sport.
- 8.3. Les tireurs hors canton doivent verser une taxe de CHF 8.00 en faveur de la caisse cantonale. La taxe est prélevée lors de l'achat du livret de tir. Chaque tireur n'est obligé de payer cette taxe cantonale qu'une fois.
- 8.4. Dans le prix des passes une taxe environnementale de CHF 0.15 par coup est comprise.
- 8.5. Les participants reçoivent un livret de tir par distance F300, C50, C50A, P50/25 et P50A, avec lequel ils sont seuls habilités à tirer. Le livret de tir doit être signé par son titulaire avant le début du tir.
- Exception:** Les membres de deux sociétés différentes P50 et P25 pistolet doivent impérativement commander un livret de tir pour chaque distance.
- 8.6. Lors du remplacement d'un livret de tir (perte, etc.), il sera perçu une taxe de CHF 12.00.
- 8.7. L'annulation d'un livret de tir est facturée d'un montant de CHF 30.00 ou décomptée avec les répartitions (après le dernier jour de tir: CHF 40.00).
- 8.8. Les livrets de tir non retirés seront facturés d'un montant de CHF 40.00 aux sociétés concernées ou pris en compte avec les répartitions. Cela représente les frais d'établissement et la perte du temps des rangeurs réservés.

- 8.9. Les passes individuelles et les passes d'exercice ou de rachats ne seront pas remboursées.
- Seules les maîtrises (incl. les munitions d'ordonnance F300) peuvent être retournées pendant la fête au guichet « Mutations ».

9. Rangeurs

- 9.1. L'ordre de tir est déterminé par le rangeur qui est obligatoire.
- 9.2. La durée par rangeur s'élève à 15 minutes.
- 9.3. La confirmation des rangeurs contient les indications suivantes:
Numéro de la société, jour de tir, lieu de tir, numéro de la cible et l'heure de tir.
- 9.4. Le droit aux rangeurs est exclusivement déterminé par les cibles commandées préalablement. Une réservation de rangeurs sans commande préalable est exclue.
- 9.5. Les rangeurs suivants seront alloués en ligne:
- | | | |
|-----------------------|---|------------|
| Distance F300: | pour bonnes cibles, rachats, etc.: | |
| | 1 à 20 coups | 1 rangeur |
| | pour 1 à 20 coups suivants | 1 rangeur |
| | Maîtrise position couché | 4 rangeurs |
| | Maîtrise en 2 positions | 5 rangeurs |
| | Maîtrise en 3 positions | 6 rangeurs |
| Distance C50: | pour bonnes cibles, rachats, etc.: | |
| | pour 1 à 20 coups suivants | 1 rangeur |
| | für weitere 1 bis 20 Schuss | 1 rangeur |
| | Maîtrise position couché | 4 rangeurs |
| | Maîtrise en 2 positions | 5 rangeurs |
| | Maîtrise en 3 positions | 6 rangeurs |
| Distance C50A: | pour bonnes cibles, etc.: | |
| | pour 1 à 20 coups suivants | 1 rangeur |
| | pour 1 à 20 coups suivants | 1 rangeur |
| | Maîtrise sur appui | 4 rangeurs |
| Distance P50: | pour bonnes cibles, rachats, etc.: | |
| | 1 à 15 coups | 1 rangeur |
| | pour 1 à 15 coups suivants | 1 rangeur |
| | Maîtrise B | 4 rangeurs |
| Distance P50A: | pour bonnes cibles, etc.: | |
| | 1 à 15 coups | 1 rangeur |
| | pour 1 à 15 coups suivants | 1 rangeur |
| | Maîtrise sur appui | 4 rangeurs |
| Distance P25: | Les rangeurs pour P25 sont UNIQUEMENT réglés par le portail en ligne. Chaque participant (resp. le fonctionnaire de société) obtient des informations détaillées par e-mail après la fin de l'inscription. Les participants, qui ne réservent pas en avance, doivent le faire directement sur la place de tir pendant les jours de tir. | |
- 9.6. Le tireur doit arriver 10 minutes avant l'heure à la cible attribuée et remettre au secrétaire le livret de tir et présenter la confirmation des rangeurs. Une arrivée tardive entraîne la perte du temps de tir d'un rangeur.
- 9.7. L'attribution des rangeurs s'effectue avant la fête, sur la base des commandes passées. Pendant la fête, elle se fait pour des cibles et livrets achetés sur place, autant que possible.

Dispositions générales

- 9.8. Toutes les réclamations relatives à l'attribution des rangeurs sont réglées définitivement par la commission de tir.
- 9.9. Les samedis, il est possible de tirer les maîtrises 300m.

10. Catégories de classement, armes et contrôles des armes

- 10.1. L'homologation et le maniement des armes doivent correspondre aux règlements techniques de la FST. Le comité de tir se réserve le droit d'effectuer des contrôles par sondage dans les stands.
- 10.2. Les armes déposées dans ou en dehors du stand en violation des prescriptions seront confisquées. Elles pourront être récupérées auprès de la direction de tir contre paiement d'une taxe de CHF 10.00.
- 10.3. Les organisateurs de la fête déclinent toute responsabilité pour les armes ou autres effets endommagés ou perdus.
- 10.4. Définition des catégories de classement et des armes selon RTSP

Catégories de classement et leurs fusils F300:

- Sport F300** (Cat. A): Arme libre et Fusil standard
Ordonnance D F300 (Cat. D): Fusil d'assaut 57 ordonnance 03 et mousqueton
Ordonnance E F300 (Cat. E): Fusil d'assaut 57 ordonnance 02 et Fusil d'assaut 90

Catégorie de classement et leur carabine C50:

- Sport C50:** Carabine C50

Catégorie de classement et ses carabines C50A:

- Appui C50A:** Carabine C50
Carabine C50A selon le règlement de la FST

Catégories de classement et leurs pistolets P50:

Cibles

- Pistolets P50** Pistolet P50 (PL), Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Rachats

- Pistolet PL** (Cat. A) Pistolet P50
Pistolet PPA (Cat. B) Pistolet à percussion annulaire
Pistolet PO (Cat. C) Pistolet d'ordonnance

Catégories de classement et leurs pistolets P50A:

Cibles

- Pistolets Appui P50A** Pistolet P50 (PL),
Pistolet à percussion annulaire (PPA)
Pistolet P50A (PLA), Pistolet à percussion annulaire A (PPAA) selon le règlement de la FST

Catégorie de classement et ses pistolets P25:

- Pistolets P25** Pistolet à percussion annulaire, Pistolet à percussion centrale et Pistolet d'ordonnance

Fusils et pistolets d'ordonnance selon Ordonnance du DDPS sur le tir et le Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour armes (cf. 1.4).

- 10.5. Le contrôle des armes est obligatoire pour les disciplines Fusil F300 et Pistolet P25/50. Les armes seront plombées comme suit:
- | | |
|---|-------|
| Fusil libre F300 | blanc |
| Fusil standard F300 | bleu |
| Fusil d'assaut 57-02 | vert |
| Fusil d'assaut 90 | jaune |
| Fusil d'assaut 57-03 | rose |
| Mousqueton | rouge |
| Pistolet P50 (PL) | blanc |
| Pistolet P50A (PLA) | blanc |
| Pistolets à percussion annulaire (PPA) | jaune |
| Pistolets à percussion annulaire (PPAA) | jaune |
| Pistolets à percussion centrale (PPC) | vert |
| Pistolets d'ordonnance (PO) | rouge |

- 10.6. Dans ce plan de tir le terme «pistolet» comprend également les revolvers. En même que les «pistolets d'ordonnance» comprend également les pistolets similaires ou assimilés aux pistolets d'ordonnance.

- 10.7. Armurier: Freesport Pierre-Alain Dufaux SA

- 10.8. Le contrôle des armes n'est possible qu'à la **Centrale de fête à St-Maurice**.

- 10.9. La seule possibilité de faire réparer son arme se trouve à la Centrale de fête à St-Maurice.

11. Munitions

- 11.1. Seules les munitions d'ordonnance fournies par les organisateurs peuvent être utilisées à la distance F300 et avec les pistolets d'ordonnance.

- 11.2. Le prix des munitions d'ordonnance, (contribution de sport et de formation incluse), s'élève par cartouche à:

Cartouche fusil GP 11 et GP 90 CHF 0.35

Cartouche Pistolet 9 mm CHF 0.25

(Prix des cartouches Pistolet: CHF 0.35, sous déduction de CHF 0.10 pour la contribution de sport et de formation qui est comprise dans le prix des passes.)

Cartouche Pistolet 7.65 mm CHF 0.30

(Prix des cartouches Pistolet: CHF 0.40, sous déduction de CHF 0.10 pour la contribution de sport et de formation qui a déjà été payée avec le prix des passes.)

- 11.3. Les participants P50 et P25, qui tirent avec pistolets libre, des pistolets à percussion annulaire ou des pistolets à percussion centrale apportent leur propre munition ou les achètent sur place auprès de l'armurier de la fête.

- 11.4. Les douilles restent la propriété de l'organisateur de la fête.

12. Classes d'âge et allègements de position

- 12.1. Classes d'âge:

Juniors (U13) 10 – 12 ans (années de naissance 2013 – 2011)

Juniors (U15) 13 – 14 ans (années de naissance 2010 – 2009)

Juniors (U17) 15 – 16 ans (années de naissance 2008 – 2007)

Juniors (U19) 17 – 18 ans (années de naissance 2006 – 2005)

Juniors (U21) 19 – 20 ans (années de naissance 2004 – 2003)

Elite (E) 21 – 45 ans (années de naissance 2002 – 1978)

Seniors(S) 46 – 59 ans (années de naissance 1977 – 1964)

Dispositions générales

- Vétérans (V) 60 – 69 ans (années de naissance 1963 – 1954)
Seniors-vétérans (SV) dès 70 ans (années de naissance 1953 et avant)
- 12.2. Sur demande, les participants doivent justifier leur identité au moyen de la carte de membre.
- 12.3. Les juniors (U13-U21), les vétérans et les seniors-vétérans ont seulement droit aux avantages prévus par le plan de tir si leur livret de tir indique la mention respective.
- 12.4. Les allègements de position et les modifications d'armes autorisés par la FST sont reconnus. Les documents d'autorisation de la FST doivent être présentés sans demande. D'autres attestations ne sont pas reconnues.
- 12.5. Généralement, il n'existe pas d'allègement de position autorisé pour la cible rachats et les maîtrises (cf. dans les passes concernées).
- 13. Déroulement des tirs, règles de tir et évaluation des coups**
- 13.1. Concernant les règles de tir pour toutes les disciplines, nous vous renvoyons explicitement aux règles techniques de tir de la FST.
- 13.2. Les participants sont responsables que les fonctionnaires comprennent leurs instructions correctement. Ils doivent vérifier la justesse des inscriptions et des résultats dans le livret de tir. **Les corrections doivent être visées par l'organe de surveillance du stand.**
- 13.3. Il est interdit aux participants de manipuler les cibles ou les appareils de commande.
- 13.4. En cas de problèmes techniques avec les cibles, les participants doivent entièrement répéter les bonnes cibles ou les passes inachevées. La munition d'ordonnance sera redonnée par l'organisateur.
- 13.5. A la fin du tir, chaque participant doit se rendre au **guichet «Contrôles» a la centrale de la fête à St-Maurice** afin qu'il puisse faire contrôler et éventuellement faire corriger les résultats saisis. Il ne sera plus possible ultérieurement de tenir compte de réclamations. Une fois le contrôle effectué, les résultats sont définitifs.
- 13.6. En cas d'égalité des points, pour autant que rien d'autre n'ait été défini: appui par les meilleurs coups profonds du programme entier, puis par l'âge (selon l'art. 20 RC RTSp).
- 13.7. Les réclamations et les plaintes relatives au déroulement du tir ou aux règles de tir sont immédiatement traitées par l'organe de surveillance du stand. Un premier recours par écrit est possible auprès de la division tirs, un deuxième recours éventuel contre les décisions de cette dernière peut être déposé auprès du comité d'organisation de la FCTVS qui statue définitivement.
- 13.8. L'évaluation des coups est effectuée selon les règles de tir de la FST (RTSp) et les règles techniques (RTSP, RTCF, RTCTA, RTP et RTPTA) de chacune des disciplines.
- 14. Distinctions**
- 14.1. Un tireur n'a droit qu'à un seul insigne-couronne ou à une seule carte-couronne par livret de tir. Excepté les distinctions pour la cible Junior et les maîtrises, ainsi que les distinctions pour les concours spéciaux.
- 14.2. Pour les **bonnes cibles**, les distinctions suivantes sont attribuées:
1 - 2 résultats de distinction insigne-couronne simple ou carte-couronne à CHF 12.00
3 - 4 résultats de distinction insigne-couronne triple ou carte-couronne à CHF 15.00
dès 5 résultats de distinction insigne-couronne quintuple ou carte-couronne à CHF 20.00
- 14.3. **A la cible Juniors**, disciplines Fusil F300 et Pistolet P25, la distinction « médaille spécifique Juniors » est attribuée.

- 14.4. Pour les **Maîtrises**, les distinctions suivantes sont attribuées:
Insigne-couronne de Grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00 et la médaille de maîtrise de la FSVT selon le règlement
Insigne-couronne de Petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00
- 14.5. **Médailles de maîtrise:** Tous les participants autorisés s'annoncent après le tir au guichet "Médaille de maîtrise" à la Centrale de fête et reçoivent leur **nouvelle** médaille de maîtrise gravée. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée ultérieurement.
- 14.6. Toutes les distinctions et répartitions en espèces, ainsi que tous les prix-souvenirs doivent être retirés pendant la durée de la fête. Aucune prétention ne sera ultérieurement reconnue.
- 15. Remise des prix**
- 15.1. Tir en général:**
Il y aura une invitation particulière pour la remise des prix. Les participants ayant droit à un don recevront une invitation individuelle.
- | | |
|--|--------------------------|
| Bonnes cibles | Samedi, 11 novembre 2023 |
| Vainqueur de la fête F300/C50/C50A/P50/P50A/P25: | Samedi, 11 novembre 2023 |
| Concours des sociétés cantonales | Samedi, 11 novembre 2023 |
- 15.2. Les séries de prix indiquées dans le Plan de tir correspondent aux valeurs minimales garanties et seront encore augmentées, complétées ou allongées selon le résultat de la collecte de prix et de dons. L'attribution de prix spéciaux à chacune des bonnes cibles est effectuée selon les vœux du donateur ou sur décision du comité de tir. Cette attribution est définitive. De même, les prix spéciaux ne seront ni échangés ni remplacés par des prix en espèces.
- 15.3. Les participants ne recevront qu'un seul prix spécial chacun pour les disciplines fusil F300, Carabine C50, C50A, pistolet P50/25 et P50A (exceptions: cibles Dons d'honneur, cibles Juniors, Vainqueurs de la Fête et Concours spéciaux). Lorsqu'il a droit à recevoir plusieurs prix, le tireur reçoit le prix spécial pour la bonne cible dont la valeur est la plus élevée. En lieu et place du prix spécial, auquel il renonce, le montant du premier prix en espèces ou le montant calculé en fonction de la bonne cible correspondante lui sera versé.
- 15.4. Au cas où des participants sont classés à la première place de plusieurs bonnes cibles ils peuvent choisir eux-mêmes, de quelle bonne cible ils veulent obtenir le premier prix.
- 15.5. Dans l'ordre de son classement, le participant peut choisir lui-même le prix lors de la distribution des prix. Le comité de tir attribue aux tireurs absents ou non représentés le prix de la valeur la plus élevée.
- 15.6. Les prix non remis peuvent être retirés dans un délai de 30 jours après la distribution des prix auprès de l'organe dont l'adresse figure sur l'invitation à la remise des prix. Après l'expiration de ce délai, les prix seront la propriété des organisateurs de la fête.
- 15.7. Tous les prix en espèces, à l'exception des prix spéciaux, seront versés aux participants sous forme de cartes de primes variables (CPV). Les virements aux sociétés, groupes et équipes seront effectués sur le compte indiqué.
- 15.8. Pour l'envoi égaré de prix ou de versements en raison de données d'adresse incomplètes, toute responsabilité est déclinée. Les frais ainsi occasionnés seront mis à la charge des gagnants.
- 15.9. Le palmarès sera publié sur l'internet: www.portail-tireurs.ch. Il ne sera pas établi d'exemplaire papier.

Dispositions générales

- 15.10. Les recours, qui concernent le palmarès ou le déroulement de la remise et distribution des prix, doivent être adressés en écrit au comité de tir dans un délai de 20 jours, en précisant les raisons de la plainte. Toute réclamation tardive ne sera plus prise en considération. Un recours éventuel contre la décision d'appel doit être soumis à l'instance qui l'a rendue dans un délai de 20 jours. Ce dernier transmet le recours (avec ses notifications) sans délai aux organes juridictionnels de la FST.
16. **Assurance**
- 16.1. L'ensemble des tireurs, des fonctionnaires et des bénévoles de l'organisation de la fête est assuré sur les places de tir et à la centrale de la fête, contre les accidents et la responsabilité civile pour toute la durée de la fête auprès de l'USS et selon ses dispositions. Pour les bénévoles la couverture d'assurance s'applique également sur le trajet direct vers et depuis le lieu de travail. Les assurés renoncent explicitement à toutes les prétentions non couvertes par l'USS à l'égard des organisateurs de la fête et de leurs organes.
- 16.2. Les participants qui provoqueraient des accidents et dommages peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.
17. **Dispositions finales**
- 17.1. Les infractions aux règlements RTSp de la FST ou à ce Plan de tir peuvent entraîner l'annulation des résultats, la perte des finances payées, l'expulsion des stands de tir et le renvoi du fautif devant les organes juridictionnels de la FST.
- 17.2. En cas de nécessité (par exemple lors de changements des conditions-cadres, de cas de force majeure, etc.) le présent Plan de tir peut être modifié et adapté par le comité d'organisation du CO FCTVS 2023 en accord avec la FST et le comité de la FSVT.
- 17.3. C'est le dernier Plan de tir officiel en ligne et en français qui fait foi.



Val Stores

**STORES
PERGOLAS
VOLETS ALU
PORTE DE GARAGE**

CH-1920 Martigny | www.valstores.ch

STORIO GROUPE



TMR

**VOS LOISIRS AU CŒUR
DE NOTRE RÉSEAU**

**PROFITEZ, VOYAGEZ
EN TOUTE TRANQUILITÉ**

Chamonix Mont-Blanc
Martigny
Verbier
Mauvoisin
Grand-St-Bernard
La Fouly
Champex

TMRSA.CH

MA Moret & Associés S.A.

Bureau d'ingénieurs

■ Génie civil

■ Génie Sanitaire

■ Signalisation

■ Travaux géométriques

■ Génie rural

■ Béton armé

■ Topographie

■ Aménagements hydrauliques



Av. du Gd-St-Bernard 35
CP 712 - 1920 Martigny

Tél. 027 722 65 51

info@moret-associes.ch

Récapitulation des cibles et des concours

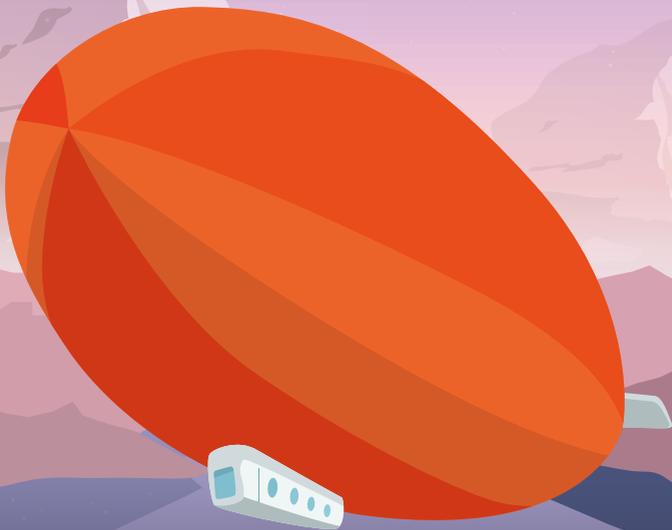
F300

Cibles	Cat.	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	Sport	F ass 57-03	F ass 90 / Mousq.	Distinction	F ass 57-02
Exercice		5 cpc	A 10	6.00					
Société	A/D/E	6 cpc / 4 ces	A 10	17.00	91/89/88	86/84/83	83/81/80		80/78/77
Art (Groupe)	A/D/E	5 cpc	A 100	22.00	440/430/425	420/410/405	405/395/390		385/375/370
Militaire	A/D/E	4 cpc	A 100	22.00	352/344/340	336/328/324	324/316/312		308/300/296
Répartition	A/D/E	6 cpc	A 10	22.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48		48/47/46
Série	A/D/E	6 ces	A 10	22.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48		48/47/46
Dents du Midi	A/D/E	3 cpc / 3 ces	A 10	22.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48		48/47/46
Distinctions	A/D/E	6 cpc	A 10	14.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48		48/47/46
Dons d'honneur	A/D/E	3 cpc	A 100	13.00					
Vétéran	A/D/E	5 cpc	A 100	22.00	430/425	410/405	395/390		375/370
Junior	A/E	5 cpc / 3 ces	A 10	14.00	70/69		64/63		
Rachats	A/D/E	2 cpc	A 100	7.00					
Maîtrise couchée	A/D/E	60, selon les RTSp	A 10	90.00	550/538/532	530/518/512	525/513/507		505/493/487
Maîtrise 2-positions	A/D/E	60, selon les RTSp	A 10	90.00	525/513/507	500/488/482	495/483/477		480/468/462
Maîtrise 3-positions	A	60, selon les RTSp	A 10	90.00	505/493/487	480/468/462	475/463/457		460/448/442
Concours des sociétés				80.00	485/473/467				
Concours de groupes	A/D/E			50.00					
Vainqueurs de la fête	A/D/E	Elite						Voir détail sur le plan de tir	
Vainqueurs de la fête	A/E	Juniors						Voir détail sur le plan de tir	

Somme exposée

CHF 530'000.00

AGENCE DIGITALE
SION - VALAIS



nanoxi
www.nanoxi.ch

SITES INTERNET
ECOMMERCE
RÉFÉRENCIEMENT

Microsoft Partner

Google Partner

swiss made
software

Exercice

F300

Armes:	tous les fusils F300
Cible:	A10
Programme de tir:	5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimitées
Position:	libre pour tous les fusils
Frais de participation:	CHF 6.00 par passe (CHF 3.50 Finance de tir, CHF 1.75 munition et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
Dispositions particulières:	1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé. 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Parrainage de passe:
Nanoxi Sàrl

nanoxi

il faut considérer la
chaîne de recyclage
dans son ensemble



retripa.ch

Société

F300

Catégories de class.:	Sport F300 (Cat. A) Ordonnance D F300 (Cat. D) Ordonnance E F300 (Cat. E)			
Cible:	A10			
Programme de tir:	6 coups, coup par coup 4 coups en série			
Positions:	Fusils standards couchés bras franc Fusils libres pas couché Fusils d'assaut sur bipieds Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds			
Allègements de position:	Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300. Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.			
Frais de participation:	CHF 17.00 (CHF 5.00 produit des passes, CHF 7.00 émoulement de contrôle, 3.50 munition et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)			
Classement:	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.			
Distinctions:		<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/U17/SV</u>
	Fusils standard et Armes libres	91	89	88
	F ass 57-03	86	84	83
	F ass 90 et Mousqueton	83	81	80
	F ass 57-02	80	78	77
Disposition particulière:	Si la société participe au concours des sociétés F300, la cible „Société F300“ est obligatoire pour tous les participants de la société.			

Parrainage de passe:
Retripa Valais SA



ARMURERIE + STAND DE TIR

BIEN PLUS QU'UNE ARMURERIE...

Les plus belles histoires n'ont pas de fin...

Armurier historique en Valais, Gaby Dayer a atteint tous ses objectifs.

Son commerce, fondé en 1964, entame maintenant un nouveau chapitre plein de surprises et de promesses : sous son regard affûté et bienveillant, Eric Goffin et la nouvelle équipe en place ont emménagé dans de tout nouveaux locaux,

idéalement situés juste au-dessus du Kudu, stand de tir bien connu des amateurs en Valais.

Cet espace moderne, pratique et facile d'accès offre à tous les passionnés de Chasse, Tactique et Nature le meilleur choix d'armes à feu et accessoires, classiques ou très contemporains, le plus grand assortiment d'optique de la région, un vaste choix de vêtements spécialisés, et, bien sûr, toute la munition au juste prix.

A l'arrière, l'atelier de plain-pied complètement outillé est la garantie d'un service complet, rapide et adéquat.

Le tout avec accès immédiat au stand pour les inévitables réglages ou démonstrations...

Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)

Cible: A100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres pas couché
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds

Allègements de position: Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300. Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.

Frais de participation: **CHF 22.00**
(CHF 19.50 finance de passe, CHF 1.75 munition et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux:	Cat. A	Cat. D	Cat. E
1er prix	CHF 400.00	CHF 500.00	CHF 600.00
2ème prix	CHF 300.00	CHF 300.00	CHF 400.00
3ème prix	CHF 200.00	CHF 250.00	CHF 300.00
4ème prix	CHF 120.00	CHF 200.00	CHF 200.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	440	430	425
F ass 57-03	420	410	405
F ass 90 et Mousqueton	405	395	390
F ass 57-02	385	375	370

- Dispositions particulières:
1. La cible „Art F300“ est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.
 2. Lors du concours de groupe Cat. Sport A, les participants peuvent tirer avec toutes les armes.
 3. Lors du concours de groupe Cat. Ordonnance D, les participants peuvent tirer avec toutes les armes d'ordonnance.
 4. Lors du concours de groupe Cat. Ordonnance E, les participants peuvent tirer avec les armes d'ordonnance F ass 90 et F ass 57-02.
 5. Chaque participant ne peut tirer que dans une catégorie du concours de groupe F300.
 6. Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories décrites ci-dessus après que le dernier participant ait tiré la cible "Art F300".



FONDS DU SPORT SPORT-FONDS



Militaire

F300

Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)

Cible: A100

Programme de tir: 4 coups, coup par coup

Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres pas couché
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds

Allègements de position: Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.

Frais de participation: **CHF 22.00**
(CHF 20.00 finance de passe, CHF 1.40 munition et CHF 0.60 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux:	Cat. A	Cat. D	Cat. E
1er prix	CHF 400.00	CHF 500.00	CHF 600.00
2ème prix	CHF 300.00	CHF 400.00	CHF 400.00
3ème prix	CHF 200.00	CHF 300.00	CHF 300.00
4ème prix	CHF 120.00	CHF 200.00	CHF 200.00
5ème prix		CHF 150.00	CHF 150.00
6ème prix		CHF 120.00	CHF 120.00

D'autres prix peuvent être attribués.
1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	352	344	340
F ass 57-03	336	328	324
F ass 90 et Mousqueton	324	316	312
F ass 57-02	308	300	296

Parrainage de passe:
Fonds du Sport / Sport-Fonds



CARROSSERIE MODERNE UDRESSY SA



Route de Vers Encier 17
1872 Troistorrens
024 475 70 70

sport-tuning.ch

Répartition

F300

- Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)
- Cible: A10
- Programme de tir: 6 coups, coup par coup
- Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres pas couché
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds
- Allègements de position: Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.
- Frais de participation: **CHF 22.00**
(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)
- Dotation: Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés F300.

Répartition immédiate en espèce:

	Cat. A	Cat. D	Cat. E
60 points	CHF 70.00	CHF 80.00	CHF 100.00
59 points	CHF 30.00	CHF 60.00	CHF 75.00
58 points	CHF 22.00	CHF 40.00	CHF 55.00
57 points	CHF 15.00	CHF 30.00	CHF 40.00
56 points	CHF 11.00	CHF 20.00	CHF 30.00
55 points	CHF 8.00	CHF 15.00	CHF 24.00
54 points		CHF 11.00	CHF 18.00
53 points		CHF 8.00	CHF 12.00
52 points			CHF 8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46



Le savoir-faire pour des solutions globales

Votre partenaire innovant dans le domaine des sols et parquets, portes techniques, agencement décoratif intérieur, enveloppe du bâtiment et construction bois.

Besoin d'un conseil? Nous vous accueillons sur nos sites en Romandie:

Leuba Hiag SA
Route des Îles 1
1870 Monthey
T +41 58 470 61 00
monthey@leubahiag.ch

LEUBA HIAG SA 

Le bois – notre compétence

Parrainage de passe:
CréActif Sàrl

CréActif
DESIGN ET TECHNOLOGIE



TORREFACTION ARTISANALE DE CAFES

RUE DU RHÔNE 8 - 1963 VETROZ - 027 203 29 59 - INFO@SICAFE.CH - WWW.SICAFE.CH



Série

F300

- Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)
- Cible: A10
- Programme de tir: 6 coups en série
- Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres pas couché
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds
- Allègements de position: Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.
- Frais de participation: **CHF 22.00**
(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)
- Dotation: Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés.

Répartition immédiate en espèce:

	Cat. A		Cat. D		Cat. E	
60 points	CHF	70.00	CHF	90.00	CHF	100.00
59 points	CHF	30.00	CHF	60.00	CHF	75.00
58 points	CHF	22.00	CHF	40.00	CHF	55.00
57 points	CHF	15.00	CHF	30.00	CHF	40.00
56 points	CHF	10.00	CHF	22.00	CHF	30.00
55 points	CHF	8.00	CHF	18.00	CHF	22.00
54 points			CHF	11.00	CHF	18.00
53 points			CHF	8.00	CHF	12.00
52 points					CHF	10.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46

Parrainage de passe:
Sicafé

MAÎTRE TORRÉFACTEUR



HOLDING CHABLAIS IMMOBILIER

Fondée par des entrepreneurs de la région du Chablais et du Bas-Valais pour répondre à un besoin évident de main-d'œuvre locale et de qualité. Holding Chablais Immobilier n'est pas une simple entreprise générale, elle est constituée de 26 partenaires/actionnaires, chacun(e) spécialiste dans son domaine et acteur(rice) économique de la région du Chablais vaudois et valaisan.

c/o INDUCIVIL SA
Route de Clos-Donroux 1
1870 Monthey

hci-sa.ch

Dents du Midi

F300

- Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)
- Cible: A10
- Programme de tir: 3 coups, coup par coup
3 coups en série
- Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres pas couché
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds
- Allègements de position: Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.
- Frais de participation: **CHF 22.00**
(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)
- Dotation: Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés F300.

Répartition immédiate
en prix en nature:

	Cat. A		Cat. D		Cat. E	
60 points	CHF	70.00	CHF	80.00	CHF	100.00
59 points	CHF	30.00	CHF	60.00	CHF	75.00
58 points	CHF	22.00	CHF	40.00	CHF	55.00
57 points	CHF	15.00	CHF	30.00	CHF	40.00
56 points	CHF	11.00	CHF	20.00	CHF	30.00
55 points	CHF	8.00	CHF	15.00	CHF	24.00
54 points			CHF	11.00	CHF	18.00
53 points			CHF	8.00	CHF	12.00
52 points					CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46

Parrainage de passe:
Rivella



Notre Passion, Votre Succès!



*Besoin de
nouveaux habits
de tir?*

*Nous vous
proposons une
gamme
complète, du
standard à la
solutions sur
mesures*

Votre spécialiste pour le tir sportif et la chasse

Freesport P.-A. Dufaux SA
Rte des Grives 6
1763 Granges-Paccot
026 / 350 61 61
info@freesport.ch
www.freesport.ch



Distinctions

F300

Catégories de class.:	Sport F300 (Cat. A) Ordonnance D F300 (Cat. D) Ordonnance E F300 (Cat. E)
Cible:	A10
Programme de tir:	6 coups, coup par coup
Positions:	Fusils standards couchés bras franc Fusils libres pas couché Fusils d'assaut sur bipieds Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds
Allègements de position:	Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300. Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.
Frais de participation:	CHF 14.00 (CHF 11.00 émoluments de contrôle, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)
Prix supplémentaires:	Remise immédiate de prix en nature:

	Cat. A		Cat. D		Cat. E	
60 points	CHF	25.00	CHF	25.00	CHF	25.00
59 points	CHF	8.00	CHF	12.00	CHF	15.00
58 points			CHF	8.00	CHF	12.00
57 points					CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46



Parrainage de passe:
Freesport Pierre-Alain Dufaux SA



Z.I. de l'Île-d'Epines 17
1890 Saint-Maurice
024 485 13 90

garagedesiles.ch

Dons d'honneur

F300

Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)

Cible: A100

Programme de tir: 3 coups, coup par coup

Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres pas couché
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds

Allègements de position: Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.

Frais de participation: **CHF 13.00**
(CHF 11.50 émoluments de contrôle, CHF 1.05 munition et CHF 0.45 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100 % du produit des émoluments de contrôle, réparties dans les trois catégories.

Prix spéciaux:	Cat. A	Cat. D	Cat. E
1er prix	CHF 500.00	CHF 500.00	CHF 600.00
2ème prix	CHF 300.00	CHF 300.00	CHF 400.00
3ème prix	CHF 150.00	CHF 250.00	CHF 300.00
4ème prix	CHF 120.00	CHF 200.00	CHF 200.00
5ème prix		CHF 150.00	CHF 150.00
6ème prix		CHF 120.00	CHF 120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions: aucune

Dispositions particulières: 1. Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
2. Les prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres
3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.

Parrainage de passe:
La Municipalité de St-Maurice



Saint-Maurice

FORNAY
FISA SA

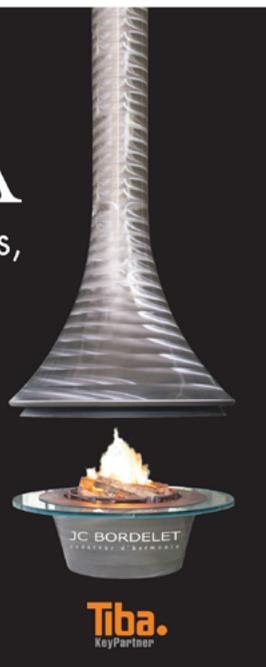
Votre partenaire pour vos cheminées,
poêles et conduits de fumée

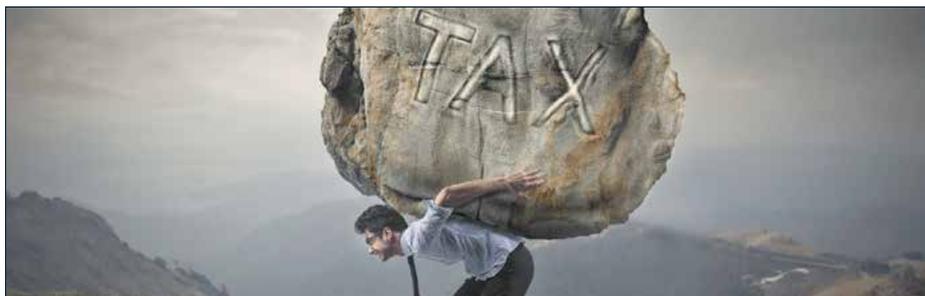
expo 300m²

collombey@fisa-sa.ch
www.fisa-sa.ch



024 471 48 54 Z.A. Pré-du-Pont 108
079 476 28 24 1868 Collombey





ALLÉGEZ VOTRE FARDEAU FISCAL



Fiduciaire de l'Entremont SA Chemin de la Poste 6 Tél. +41 27 783 22 33 info@fiduciaire-entremont.ch
1937 Orsières Fax +41 27 783 32 62 www.fiduciaire-entremont.ch



Route du Rhône 12, 1963 Vétroz

entrnous.ch

Vétéran

F300

Participants: Tous les Vétérans et Senior-vétérans selon la FST, année de naissance 1963 ou plus âgés

Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)

Cible: A100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres couchés bras franc
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds

Allègements de position: Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé avec les armes Sport F300.

Frais de participation: **CHF 22.00**
(CHF 19.50 finance de passe, CHF 1.75 munition et 0.75 taxe d'élimination des déchets)

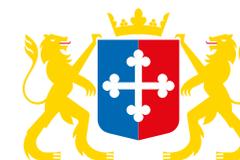
Dotation: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux:	Cat. A	Cat. D	Cat. E
1er prix	CHF 400.00	CHF 500.00	CHF 600.00
2ème prix	CHF 200.00	CHF 400.00	CHF 400.00
3ème prix	CHF 150.00	CHF 300.00	CHF 300.00
4ème prix		CHF 200.00	CHF 200.00
5ème prix		CHF 150.00	CHF 150.00
6ème prix		CHF 120.00	CHF 120.00

D'autres prix peuvent être attribués.
1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	V	SV
Fusils standard et Armes libres	430	425
F ass 57-03	410	405
F ass 90 et Mousqueton	395	390
F ass 57-02	375	370



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE

Parrainage de passe:
La Bourgeoisie de St-Maurice



ROUVINEZ
LES DOMAINES

NEZ NOIR

LE PREMIER ASSEMBLAGE BIO DE LA FAMILLE ROUVINEZ

Junior

F300

Participants: Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2003 ou plus jeunes.

Catégories de class.: Sport F300, seulement Fusils standard (Cat. A)
Ordonnance E F300, seulement Fusil d'assaut 90 (Cat. E)

Cible: A10

Programme de tir: 5 coups, coup par coup
3 coups en série

Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils d'assaut 90 sur bipieds

Allègements de position: aucune

Frais de participation: **CHF 14.00**
(CHF 10.00 émoulement de contrôle, CHF 2.80 munition et CHF 1.20 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Les dons attribués à cette cible.

Prix spéciaux:	Cat. A	Cat. E
1er prix	CHF 300.00	CHF 300.00
2ème prix	CHF 200.00	CHF 200.00
3ème prix	CHF 100.00	CHF 100.00
4ème prix		CHF 90.00
5ème prix		CHF 80.00
6ème prix		CHF 70.00
7ème prix		CHF 60.00
8ème prix		CHF 50.00

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, ensuite par le meilleur coup profond à 100 points, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinction spéciale:	U19/U21	U13/U15/U17
Fusils standard	70	69
Fusils d'assaut 90	64	63

Disposition particulière: Les juniors reçoivent la **médaille spécifique Juniors**.

Parrainage de passe:
Domaines Rouvinez

ROUVINEZ
LES DOMAINES



**PAR PASSION
SANS COMPROMIS**



Rachats

F300

Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)

Cible: A100

Programme de tir: 2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées

Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres pas couché
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds

Allègements de position: Les Vétérans peuvent tirer couchés bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.

Frais de participation: **CHF 7.00**
(CHF 6.00 finance de passe, CHF 0.70 munition et CHF 0.30 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à chaque catégorie.

Répartition en espèces immédiate pour coups profonds:	Cat. A	Cat. D	Cat. E
100 points	CHF 40.00	CHF 60.00	CHF 70.00
99 points	CHF 18.00	CHF 30.00	CHF 40.00
98 points	CHF 10.00	CHF 22.00	CHF 25.00
97 points	CHF 5.00	CHF 12.00	CHF 15.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum CHF 300.00 en espèces et CHF 200.00 en nature.

Prix spéciaux:	Cat. A	Cat. D	Cat. E
1er prix	CHF 500.00	CHF 600.00	CHF 600.00
2ème prix	CHF 300.00	CHF 500.00	CHF 400.00
3ème prix	CHF 200.00	CHF 400.00	CHF 300.00
4ème prix	CHF 150.00	CHF 300.00	CHF 250.00
5ème prix	CHF 120.00	CHF 200.00	CHF 200.00
6ème prix		CHF 150.00	CHF 150.00
7ème prix		CHF 120.00	CHF 120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00

Classement: Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Disposition particulière: Toutes les passes doivent être tirées avec le même type de fusil.

Parrainage de passe:
**Feldschlösschen Boissons SA et
Brasserie Valaisanne**



ACORD

Votre spécialiste pour accompagner votre organisation, vos défis et vos richesses humaines.

Vous soutenir, accompagner et développer le capital humain des entreprises afin de garantir l'équilibre entre la productivité, la pérennité de l'entreprise, le bien-être des collaborateurs et la satisfaction des clients c'est notre mission depuis bientôt 20 ans.

Accompagnement - formations coaching - où que vous soyez en Suisse

Avenue de la Gare 5 - 1951 Sion
027 322 28 60 - 079 828 90 22
info@acord.ch - www.acord.ch



Parrainage de passe:
Torgon Tourisme

TORGON
AUX PORTES DE LA NATURE / Portes du Soleil

Maîtrise couchée « NOUVELLE MÉDAILLE »

F300

Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)

Cible: A10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
60 coups couché

Positions: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres bras francs (seulement V et SV)
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds

Allègements de position: aucune

Frais de participation: **CHF 90.00**
(CHF 12.00 émoluments de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)

Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions: **Grande maîtrise:**
Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	550	538	532
F ass 57-03	530	518	512
F ass 90 et Mousqueton	525	513	507
F ass 57-02	505	493	487

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	530-549	518-537	512-531
F ass 57-03	510-529	498-517	492-511
F ass 90 et Mousqueton	505-524	493-512	487-506
F ass 57-02	485-504	473-492	467-486

- Dispositions particulières:
1. En plus d'une maîtrise couchée, on peut tirer une maîtrise à plusieurs positions.
 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
 5. Tous les ayants droit reçoivent la **nouvelle** médaille de maîtrise de la FSVT.
 6. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 7. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.

www.akira-tatouage.ch

AKIRA

Depuis 1993 Tatouage sur rendez-vous
Jean Pascal 079 213 83 53

OUVERTURE
Lundi au mercredi:
9h à 11h30 et 14h à 18h
Jeudi au samedi:
reçoit sur rendez-vous

Grand-Rue 84 - 1er étage - 1890 St-Maurice - Tél. 024 485 33 89



PROTELL

Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht
Société pour un droit libéral sur les armes
Società per un dritto liberale sulle armi

Parrainage de passe:
ProTell

PROTELL ▶

Maîtrise 2-positions « NOUVELLE MÉDAILLE »

F300

- Catégories de class.: Sport F300 (Cat. A)
Ordonnance D F300 (Cat. D)
Ordonnance E F300 (Cat. E)
- Cible: A10
- Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
30 coups couché
30 coups à genou
- Positions couché: Fusils standards couchés bras franc
Fusils libres bras francs (seulement V et SV)
Fusils d'assaut sur bipieds
Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds
- Position à genou: Tous les fusils à genou
- Allègements de position: aucune
- Frais de participation: **CHF 90.00**
(CHF 12.00 émoluments de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)
- Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
- Distinctions: **Grande maîtrise:**
Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	525	513	507
F ass 57-03	500	488	482
F ass 90 et Mousqueton	495	483	477
F ass 57-02	480	468	462

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	505-524	493-512	487-506
F ass 57-03	480-499	468-487	462-481
F ass 90 et Mousqueton	475-494	463-482	457-476
F ass 57-02	460-479	448-467	442-461

- Dispositions particulières:
1. Une seule maîtrise à positions multiples peut être tirée. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, il est possible de tirer la maîtrise couchée.
 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
 5. Tous les ayants droit reçoivent la nouvelle médaille de maîtrise de la FSVT.
 6. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 7. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.



**Parce que chaque
dixième décide**

Maintenant - Bismarck de:
• Carabine petit cal. • Carabine AC
• Pistolet petit cal. • Pistolet AC

**Travaux de service
et de réparation pour
toutes les armes**

Bichofszellerstrasse 72a
9200 Gossau SG
T +41 71 380 00 10
shop@indoorswiss.ch
www.indoorswiss.ch

**Tout pour le tir sportif -
en ligne et dans notre
boutique à Gossau SG**

Vaste assortiment de munitions
- à des prix attractifs!

Tenues de tir

Fusils, Pistoles, Accessoires

Nettoyage et entretien

Accessoires pour fusils d'ordonnance

Tir sur appui

Accessoires pour stand de tir

et bien plus encore !

**Des pistolets de précision
pour le tir suisse**
(selon la liste des moyens
auxiliaires autorisés à partir
du 01.01.2022)



Nos heures d'ouverture:

Lundi 10:00-12:00 13:30-19:00
Ma. - Ve. 10:00-12:00 13:30-18:00
Samedi 09:00-16:00



Commandez en ligne:
www.indoorswiss.ch



Café-Restaurant-B&B Le Virage
Famille Nicolas & Viviane
Dhonner-Perrin
Route de Champoussin 15
1873 Champoussin
Valais/Suisse
024 365 04 26
info@restolevirage.ch
www.restolevirage.ch

Maîtrise 3-positions « NOUVELLE MÉDAILLE »

F300

Catégorie de class.: Sport F300 (Cat. A)

Cible: A10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
20 coups à genou
20 coups couché
20 coups debout

Allègements de position: aucune

Frais de participation: **CHF 90.00**
(CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)

Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions: **Grande maîtrise:**
Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	505	493	487

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusils standard et Armes libres	485-504	473-492	467-486

- Dispositions particulières:
1. Une seule maîtrise à positions multiples peut être tirée. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, il est possible de tirer la maîtrise couchée.
 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
 5. Tous les ayants droit reçoivent la nouvelle médaille de maîtrise de la FSVT.
 6. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 7. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.

Parrainage de passe:
Indoor Swiss Shooting AG

Sociétés participantes:	Toutes les sociétés de tir à F300, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part. Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.
Participants:	Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société F300». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.
Contestations:	Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification d'une société de tir ou de participants sont tranchées définitivement à la requête de la société cantonale de tir concernée avec possibilité de recours auprès des organes juridictionnels de la FST.
Catégories:	Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat au début de la fête).
 Sociétés affiliées à la FSVT:	Le Concours des sociétés cantonal se déroule avec un classement global.
 Sociétés affiliées à la FST:	Le Concours des sociétés intercantonal se déroule avec un classement global.
Programme de tir:	Les résultats de la cible «Société F300» comptent.
Finance de société:	CHF 80.00 (CHF 80.00 Finance de passe)
Résultats obligatoires minimaux:	Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant, le nombre de résultats obligatoires minimaux de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.
Résultats obligatoires:	1ère catégorie 12 résultats tirés 2ème catégorie 10 résultats tirés 3ème catégorie 8 résultats tirés 4ème catégorie 6 résultats tirés
Résultat de société:	Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.
Calcul:	Au total des résultats obligatoire, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.
Classement:	En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels. Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société, sont classées
Dotations:	60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés F300 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuelles de la cible «Société F300» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

 **Prix pour les sociétés affiliées à la FSVT**

Ayants droit:	Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.	
Prix de sociétés:	1er échelon	CHF 400.00 (en nature ou CPV)
	2ème échelon	CHF 300.00 (en nature ou CPV)
	3ème échelon	CHF 250.00 (en nature ou CPV)
Répartition des prix:	Les prix en nature de sociétés sont répartis de manière suivante :	
	1er échelon	30 %
	2ème échelon	30 %
	3ème échelon	40 %
Distinctions des sociétés:	Couronne de laurier or	1er rang
	Couronne de laurier argent	2ème rang
	Couronne de laurier	3ème rang

 **Prix pour les sociétés affiliées à la FST**

Ayants droit:	Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.	
Prix de sociétés:	1er prix	CHF 500.00
	2ème prix	CHF 400.00
	3ème prix	CHF 300.00
	Dernier prix	CHF 30.00
Distinction des sociétés:	aucune	

Parrainage du concours des sociétés :
Fondation Léonard Gianadda Mécénat

FONDATION
LÉONARD GIANADDA
MÉCÉNAT

TURNER

The Sun is God

En collaboration avec la Tate



J.M.W. Turner, Rain, Steam, and Great Central Railway, 1844, huile sur toile, 61,6 x 92,4 cm, complété par la Tate dans le cadre de l'exposition Turner en 1996, photo Tate.

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

3 mars – 25 juin 2023
Tous les jours de 10 h à 18 h

Suisse



Nous faisons

la fête

pour vous!



[martinetti freres sa](#) | 1920 martigny | tél. 027 722 21 44 | [martinettisa.ch](#)

Participation: Toutes les sociétés de tir à F300, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes. 5 participants de la même société de tir forment un groupe. Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe F300.

Catégories: Le concours de groupes F300 se compose des catégories «Sport», «Ordonnance D» et «Ordonnance E», des classements séparés sont établis. Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Sport» peuvent tirer avec tous les types de fusil. Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Ordonnance D» ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance. Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Ordonnance E» ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance F ass 90 et F ass 57-02.

Programme de tir: Les résultats de la cible «Art F300» sont pris en compte.

Finance de groupe: **CHF 50.00**
(CHF 50.00 finance de passe)

Dotation: 100 % des finances de groupes, à 50% des groupes classés de chaque catégorie.

Prix de groupes:

	Cat. Sport	Cat. Ordonnance D	Cat. Ordonnance E
1er prix	CHF 500.00	CHF 500.00	CHF 500.00
2ème prix	CHF 400.00	CHF 400.00	CHF 400.00
3ème prix	CHF 300.00	CHF 300.00	CHF 300.00
4ème prix	CHF 200.00	CHF 200.00	CHF 200.00
5ème prix	CHF 150.00	CHF 150.00	CHF 150.00

Dernier prix dans chaque catégorie CHF 20.00

Classement: Le total des 5 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription: L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants. Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories dé-crites ci-dessus après que le dernier participant ait tiré la cible «Art F300». Les participants qui vont participer au concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible en «Art F300».

Inscriptions tardives: Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet « Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Art F300», voir le point 7.4.

Mutation: La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Art F300», la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 7.5.

Proclamation des résultats: Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.



Chablais Emploi

Votre agence de placement à Monthey

chablaisemploi.ch [@chablaisemploi](https://www.instagram.com/chablaisemploi)

Parrainage du concours de groupes:
Chablais Emploi SA

**Chablais
Emploi**



Vainqueurs de la fête Elite

F300

Catégories de class.: Cat. A: Fusils standard et Armes libres F300
 Cat. D: Fusil d'assaut 57-03 et Mousqueton
 Cat. E: Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57-02

Droit de participation: Tous les participants à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même type de fusil. Les Seniors-vétérans (SV) qui tirent en catégorie A en position couché appuyé, ne participent pas à cette compétition.

Calcul: **Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:**

	Cat. A	Cat. D	Cat. E
Société	100 %	100 %	100 %
Art	10 %	10 %	10 %
Militaire	10 %	10 %	10 %
Répartition	100 %	100 %	100 %
Série	100 %	100 %	100 %
Dents du Midi	100 %	100 %	100 %
Distinctions	100 %	100 %	100 %

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix par catégorie: 1er rang Don d'une valeur de CHF 400.00 et médaille
 2ème rang Don d'une valeur de CHF 250.00 et médaille
 3ème rang Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille

Proclamation: La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 11 novembre 2023.

Savourez le meilleur de nos montagnes.

La laiterie d'Orsières.

La Laiterie d'Orsières: sa cave, son magasin de terroir, ses galeries et espace enfants, son bar à raclette 7/7 de 6h à 22h.
www.laiterie-orsieres.ch



LA LAITERIE D'ORSIÈRES
 AU CŒUR DU PAYS DES REINES

Parrainage de passe:
La Laiterie d'Orsières (cat. A)
Schützen König (cat. D)
Distillerie Morand (cat. E)





Schindler

**Le plus large assortiment
pour pros de Suisse.**



Lionel Bellon

CHARCUTERIE ARTISANALE
& PRODUITS DU TERROIR



OUVERT JUSQU'À 19H00
DU LUNDI AU SAMEDI

024 477 28 93
Av. du Simplon 44 - 1870 MONTHÉY

Vainqueurs de la fête Juniors

F300

Catégories de class.: Cat. Sport juniors (seulement Fusils standard)
Cat. Ordonnance juniors (seulement Fusils d'assaut 90)

Droit de participation: Tous les participants à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même type de fusil.

Calcul: **Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:**

	Cat. Sport	Cat. Ord.
Société	100 %	100 %
Répartition	100 %	100 %
Distinction	100 %	100 %
Junior	100 %	100 %

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix par catégorie: 1er rang Don d'une valeur de CHF 400.00 et médaille
2ème rang Don d'une valeur de CHF 250.00 et médaille
3ème rang Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille

Proclamation: La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 11 novembre 2023.



Compte privé online BCVs,
plus de liberté, sans frais

Banque Cantonale
du Valais
www.bcvv.ch
La confiance rapprochée




 **TRANSGOURMET
PRODEGA**

 **Banque Cantonale
du Valais**

Parrainage de passe:
Banque cantonale du Valais (Sport)
Transgourmet Prodega (Ordonnance)



LA MONTAGNE NOUS CONFIE
SON EAU
NOUS EN PRENONS SOIN

DIE BERGE VERTRAUEN
UNS IHR WASSER AN
WIR TRAGEN DAZU SORGE

HYDRO
EXPLOITATION

HYDRO Exploitation SA
CP 315
CH-1951 Sion

tél. +41 (0)27 328 44 11
hydro-exploitation.ch



Dangers naturels
Géotechnique
Environnement
Géothermie
Gestion des eaux



françoisxaviermarquis
Études hydrologiques et géologiques

François-Xavier Marquis sàrl
Avenue de la Plantaud 3A / 1870 Monthey
+41 24 471 31 51 / info@fxmarquis.ch
www.fxmarquis.ch



Récapitulation des cibles et des concours

Cibles C50	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	Distinction
Exercice C50	5 cpc	10	4.00	
Société C50	10 cpc	10	16.00	92/90/89
Groupe C50	6 cpc	100	16.00	530/518/512
Art C50	6 cpc	100	20.00	530/518/512
Répartition C50	4 cpc 2 x 3 ces	10	20.00	92/90/89
Catogne C50	6 cpc	20	20.00	112/110/109
Distinctions C50	6 cpc	10	13.00	55/54/53
Dons d'honneur C50	5 cpc	100	13.00	
Vétéran C50	6 cpc	100	20.00	518/512
Junior C50	6 cpc	100	14.00	518/512
Rachats C50	2 cpc	100	6.50	
Maîtrise couchée C50	60, selon les RTSp FST	10	75.00	560/548/536 540/528/516
Maîtrise 2-positions C50	60, selon les RTSp FST	10	75.00	535/523/511 515/503/491
Maîtrise 3-positions C50	60, selon les RTSp FST	10	75.00	510/498/486 490/478/466
Concours des sociétés C50			80.00	
Concours de groupes C50			50.00	
Vainqueurs de la fête C50	Elite			Voir détail sur le plan de tir
Vainqueurs de la fête C50	Juniors			Voir détail sur le plan de tir

Somme exposée

CHF 38'000.00

Exercice

C50

Armes: Sport C50
Cible: 10
Programme de tir: 5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimitées
Positions: libre pour tous les carabines
Frais de participation: **CHF 4.00** par passe (sans munitions)
(CHF 3.25 Finance de tir et CHF 0.75 Taxe d'élimination des déchets)
Dispositions particulières: 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé.
2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.



Parrainage de passe:
USS Versicherungen

ALPATEC SA
INGENIEURS CIVILS

Rue du Simplon 11 | 1920 Martigny
Tél. 027 | 722 67 67 | Email: info@alpatec-sa.ch
Site: www.alpatec-sa.ch

Société

C50

Catégorie de class.: Sport C50
Cible: 10
Programme de tir: 10 Coups, coup par coup
Positions: Couché bras franc
Allègements de position: Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.
Frais de participation: **CHF 16.00** (sans munitions)
(CHF 7.00 Produit des passes, CHF 7.00 Émoluments de contrôle, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.00 Taxe d'élimination des déchets)
Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
Distinctions:

E/S	U19/U21/V	U13/U15/ U17/SV
92	90	89

Disposition particulière: Si la société participe au concours des sociétés C50, la cible „Société C50“ est obligatoire pour tous les participants de la société.

Parrainage de passe:
Retripa Valais SA



+ COMME LA NATURE :
ELLE TROUVE SA PLACE PARTOUT.

Profitez des contributions promotionnelles

Unique grâce à l'entretien tous les deux ans

Vidange 1 à 2 fois par an grâce au bac à cendres mobile XXL

BioWIN 2 Touch - Une des plus petites chaudières à pellets de sa catégorie.

Prendre rendez-vous pour une consultation gratuite!

Votre contact :
Jean-Marie Gerber
M 079 425 99 35

Windhager Zentralheizung Schweiz AG
Industriestrasse 13, 6203 Sempach-Station
JeanMarie.Gerber@windhager.com
windhager.com

Catégorie de class.: Sport C50
 Cible: 100
 Programme de tir: 6 Coups, coup par coup
 Positions: Couché bras franc
 Allègements de position: Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.
 Frais de participation: **CHF 16.00** (sans munitions)
 (CHF 7.50 Produit des passes, CHF 7.00 Émoluments de contrôle, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 Taxe d'élimination des déchets)
 Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
 Distinctions:

E/S	U19/U21/V	U13/U15/ U17/SV
530	518	512

 Bestimmung: Les participants qui ne sont pas répartis dans un groupe peuvent tirer cette cible en tant que participant individuel.

Parrainage de passe:
Daye Armes SA

DAYER
 ARMURERIE + STAND DE TIR

INDUSELEC
 TABLEAUX MONTHÉY SA

Catégorie de class.: Sport C50
 Cible: 100
 Programme de tir: 6 Coups, coup par coup
 Positions: Couché bras franc
 Allègements de position: Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.50 Produit des passes, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 Taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.
 Prix spéciaux:

1er prix	CHF 400.00
2ème prix	CHF 300.00
3ème prix	CHF 200.00

 D'autres prix peuvent être attribués.
 1er prix en espèces: CHF 60.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00
 Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
 Distinctions:

E/S	U19/U21/V	U13/U15/ U17/SV
530	518	512

Parrainage de passe:
Freesport Pierre-Alain Dufaux SA



Michaël Daves
 ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
 SERVICE HIVERNAL
 Z.I. des Marais 24 · 1890 St-Maurice · T 079 511 53 10

Catégorie de class.: Sport C50
 Cible: 10
 Programme de tir: 4 Coups, coup par coup
 2 x 3 Coups en série
 Positions: Couché bras franc
 Allègements de position: Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 17.50 Produit des passes, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 Taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés C50.

Répartition immédiate en espèce:	100 points	CHF	70.00
	99 points	CHF	30.00
	98 points	CHF	20.00
	97 points	CHF	16.00
	96 points	CHF	12.00
	95 points	CHF	10.00
	94 points	CHF	5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/ U17/SV</u>
	92	90	89

Parrainage de passe:
Fonds du Sport / Sport-Fonds



Catégorie de class.: Sport C50
 Cible: 20
 Programme de tir: 6 Coups, coup par coup
 Positions: Couché bras franc
 Allègements de position: Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.50 Produit des passes, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 Taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés C50.

Répartition immédiate en prix en nature:	120 points	CHF	100.00
	119 points	CHF	80.00
	118 points	CHF	60.00
	117 points	CHF	35.00
	116 points	CHF	25.00
	115 points	CHF	20.00
	114 points	CHF	16.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/ U17/SV</u>
	112	110	109

Parrainage de passe:
FOCUSWATER



Distinctions

C50

Catégorie de class.:	Sport C50						
Cible:	10						
Programme de tir:	6 Coups, coup par coup						
Positions:	Couché bras franc						
Allègements de position:	Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.						
Frais de participation:	CHF 13.00 <small>(sans munitions)</small> (CHF 11.50 Émolument de contrôle, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 Taxe d'élimination des déchets)						
Prix supplémentaires:	Remise immédiate de prix en nature: 60 points CHF 25.00 Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.						
Classement:	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.						
Distinctions:	<table><thead><tr><th><u>E/S</u></th><th><u>U19/U21/V</u></th><th><u>U13/U15/ U17/SV</u></th></tr></thead><tbody><tr><td>55</td><td>54</td><td>53</td></tr></tbody></table>	<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/ U17/SV</u>	55	54	53
<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/ U17/SV</u>					
55	54	53					

Parrainage de passe :
CréActif Sàrl

CréActif
DESIGN ET TECHNOLOGIE



Dons d'honneur

C50

Catégorie de class.:	Sport C50
Cible:	100
Programme de tir:	5 Coups, coup par coup
Positions:	Couché bras franc
Allègements de position:	Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.
Frais de participation:	CHF 13.00 <small>(sans munitions)</small> (CHF 11.75 Émolument de contrôle, CHF 0.50 Contribution de sport et de formation et CHF 0.75 Taxe d'élimination des déchets)
Dotation:	Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100 % du produit des émoluments de contrôle, réparties dans les trois catégories.
Prix spéciaux:	1er prix CHF 500.00 2ème prix CHF 400.00 3ème prix CHF 300.00 D'autres prix peuvent être attribués.
Classement:	Le total des trois meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le quatrième meilleur coup, appui par le cinquième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
Distinctions:	aucune
Dispositions particulières:	1. Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement. 2. Les prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres 3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.

Parrainage de passe :
Domaines Rouvinez



CITY TECHNIQUES
Créateurs de lumière

Participants:	Tous les Vétéran et Senior-vétéran selon la FST, année de naissance 1963 ou plus âgés	
Catégorie de class.:	Sport C50	
Cible:	100	
Programme de tir:	6 Coups, coup par coup	
Positions:	Couché bras franc	
Allègements de position:	Les Seniors-vétéran (SV) peuvent tirer appuyés.	
Frais de participation:	CHF 20.00 (sans munitions) (CHF 18.50 Produit des passes, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 Taxe d'élimination des déchets)	
Dotation:	Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.	
Prix spéciaux:	1er prix	CHF 400.00
	2ème prix	CHF 300.00
	3ème prix	CHF 200.00
	D'autres prix peuvent être attribués.	
	1er prix en espèces:	CHF 60.00
	Dernier prix en espèce:	CHF 8.00
Classement:	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.	
Distinctions:	<u>V</u>	<u>SV</u>
	518	512

Sicafé
MAÎTRE TORRÉFACTEUR

Parrainage de passe:
Sicafé



Participants:	Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2003 ou plus jeunes.	
Catégorie de class.:	Sport C50	
Cible:	100	
Programme de tir:	6 Coups, coup par coup	
Positions:	Couché bras franc	
Allègements de position:	Les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.	
Frais de participation:	CHF 14.00 (sans munitions) (CHF 12.50 Emolument de contrôle, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 Taxe d'élimination des déchets)	
Dotation:	Les dons attribués à cette cible.	
Prix spéciaux:	1er prix	CHF 300.00
	2ème prix	CHF 200.00
	3ème prix	CHF 100.00
	D'autres prix peuvent être attribués.	
Classement:	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.	
Distinctions:	<u>U19/U21</u>	<u>U13/U15/U17</u>
	518	512

Dispositions particulière: Les Juniors reçoivent la médaille spécifique Juniors.

Parrainage de passe:
La Municipalité de St-Maurice



Catégorie de class.: Sport C50

Cible: 100

Programme de tir: 2 Coups, coup par coup par passe, au maximum 48 passes autorisées

Positions: Couché bras franc

Allègements de position: Les Seniors-vétérans (SV) et les Juniors (U13/U15) peuvent tirer appuyés.

Frais de participation: **CHF 6.50 par passe** (sans munitions)
(CHF 6.00 Produit des passes, CHF 0.20 Contribution de sport et de formation et CHF 0.30 Taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes.

Répartition en espèces
immédiate pour 100 points CHF 40.00
coups profonds: 99 points CHF 20.00
98 points CHF 8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum CHF 300.00 en espèces et CHF 200.00 en nature.

Prix spéciaux:

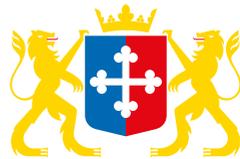
1er prix	CHF 600.00
2ème prix	CHF 400.00
3ème prix	CHF 300.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 60.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00

Classement: Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Parrainage de passe:
La Bourgeoisie de St-Maurice



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE

Catégorie de class.: Sport C50

Cible: 10

Programme de tir: 60 Coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
60 coups couché

Positions: Couché bras franc

Allègements de position: aucune

Frais de participation: **CHF 75.00** (sans munitions)
(CHF 12.00 Émoluments de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 Finance de tir, CHF 6.00 Contribution de sport et de formation et CHF 9.00 Taxe d'élimination des déchets)

Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:

Grande maîtrise:
Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

E/S	U19/U21/V	U13/U15/ U17/SV
560	548	536

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

E/S	U19/U21/V	U13/U15/ U17/SV
540-559	528-547	516-535

Dispositions particulières:

1. En plus d'une maîtrise couchée, on peut tirer une maîtrise à plusieurs positions
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
5. Tous les ayants droit reçoivent la **nouvelle** médaille de maîtrise de la FSVT.
6. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
7. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.

Parrainage de passe:
TechniCAD Engineering SA



Maîtrise 2-positions « NOUVELLE MÉDAILLE »**C50**

Catégorie de class.: Sport C50
 Cible: 10
 Programme de tir: 60 Coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
 30 coups couché
 30 coups à genou
 Allègements de position: aucune
 Frais de participation: **CHF 75.00** (sans munitions)
 (CHF 12.00 Émoluments de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise,
 CHF 36.00 Finance de tir, CHF 6.00 Contribution de sport et de formation et CHF
 9.00 Taxe d'élimination des déchets)

Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions: **Grande maîtrise:**
 Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/ U17/SV</u>
535	523	511

Petite maîtrise:
 Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/ U17/SV</u>
515-534	503-522	491-510

- Dispositions particulières:
1. Une seule maîtrise à positions multiples peut être tirée. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, il est possible de tirer la maîtrise couchée.
 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
 5. Tous les ayants droit reçoivent la **nouvelle** médaille de maîtrise de la FSVT.
 6. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 7. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.

Parrainage de passe:
FIDAG SA


Maîtrise 3-positions « NOUVELLE MÉDAILLE »**C50**

Catégorie de class.: Sport C50
 Cible: 10
 Programme de tir: 60 Coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
 20 coups à genou
 20 coups couché
 20 coups debout
 Allègements de position: aucune
 Frais de participation: **CHF 75.00** (sans munitions)
 (CHF 12.00 Émoluments de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise,
 CHF 36.00 Finance de tir, CHF 6.00 Contribution de sport et de formation et CHF
 9.00 Taxe d'élimination des déchets)

Classement: Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions: **Grande maîtrise:**
 Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/ U17/SV</u>
510	498	486

Petite maîtrise:
 Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/ U17/SV</u>
490-509	478-497	466-485

- Dispositions particulières:
1. Une seule maîtrise à positions multiples peut être tirée. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, il est possible de tirer la maîtrise couchée.
 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
 5. Tous les ayants droit reçoivent la **nouvelle** médaille de maîtrise de la FSVT.
 6. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 7. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.

Parrainage de passe:
Fondation Léonard Gianadda Mécénat

FONDATION
 LÉONARD GIANADDA
 MÉCÉNAT

Sociétés participantes: Toutes les sociétés de tir à C50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.

Participants: Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société C50». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.

Contestations: Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification d'une société de tir ou de participants sont tranchées définitivement à la requête de la société cantonale de tir concernée avec possibilité de recours auprès des organes juridictionnels de la FST.

 **Sociétés affiliées à la FSVT:** Le Concours des sociétés cantonal se déroule avec un classement global.

 **Sociétés affiliées à la FST:** Le Concours des sociétés intercantonal se déroule avec un classement global.

Programme de tir: Les résultats de la cible «Société C50» comptent.

Finance de société : **CHF 80.00**
(CHF 80.00 Produit des passes)

Résultats obligatoires minimaux: Les résultats obligatoires comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant, 6 résultats tirés comptent cependant. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultat de société: Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Résultat de société: Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Calculations: Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement: En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

Dotation: 60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés C50 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuelles de la cible «Société C50» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés affiliées à la FSVT

Ayants droit: Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.

Prix de sociétés:

1er échelon	CHF 300.00 (en nature ou CPV)
2ème échelon	CHF 250.00 (en nature ou CPV)
3ème échelon	CHF 200.00 (en nature ou CPV)

Répartition des prix: Les prix en nature de sociétés sont répartis de manière suivante :

1er échelon	30 %
2ème échelon	30 %
3ème échelon	40 %

Distinctions des sociétés:

Couronne de laurier or	1er rang
Couronne de laurier argent	2ème rang
Couronne de laurier	3ème rang

Prix pour les sociétés affiliées à la FST

Ayants droit: Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

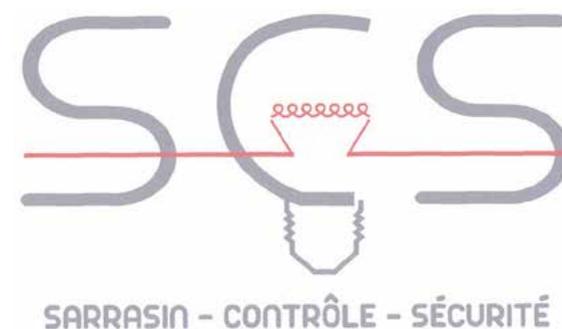
Prix de sociétés:

1er prix	CHF 300.00
2ème prix	CHF 200.00
3ème prix	CHF 150.00
Dernier prix	CHF 30.00

Distinction des sociétés: aucune

Parrainage du concours des sociétés:

Bühler Electricité SA



- Participation:** Toutes les sociétés de tir à C50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes. 5 participants de la même société de tir forment un groupe. Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe C50.
- Programme de tir:** Les résultats de la cible «Groupe C50» sont pris en compte.
- Finance de groupe:** **CHF 50.00**
(CHF 50.00 finance de passe)
- Dotation:** 100 % des finances de groupes, à 50% des groupes classés.
- Prix de groupes:**
- | | |
|--------------|------------|
| 1er prix | CHF 400.00 |
| 2ème prix | CHF 300.00 |
| 3ème prix | CHF 200.00 |
| Dernier prix | CHF 20.00 |
- Classement:** Le total des 5 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.
- Inscription:** L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.
- Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories dé-crites ci-dessus après que le dernier participant ait tiré la cible «Groupe C50».
- Les participants qui vont participer au concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible en «Groupe C50».
- Inscriptions tardives:** Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet « Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Groupe C50», voir le point 7.4.
- Mutation:** La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Groupe C50», la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 7.5.
- Proclamation des résultats:** Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.

Parrainage du concours de groupes:
**Feldschlösschen Boissons SA et
Brasserie Valaisanne**



- Catégorie de class.:** Sport C50
- Droit de participation:** Tous les participants à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées. Les Seniors-vétérans (SV) qui tirent en position couché appuyé, ne participent pas à cette compétition.
- Calcul:** **Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:**
- | | |
|----------------|-------|
| Société | 100 % |
| Groupe | 10 % |
| Distinctions | 100 % |
| Art | 10 % |
| Répartition | 100 % |
| Dons d'honneur | 100 % |
- En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.
- Prix Elite:**
- | | |
|-----------|--|
| 1er rang | Don d'une valeur de CHF 400.00 et médaille |
| 2ème rang | Don d'une valeur de CHF 300.00 et médaille |
| 3ème rang | Don d'une valeur de CHF 200.00 et médaille |
- Proclamation:** La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 11 novembre 2023.

Parrainage de passe:
Nanoxi Sàrl

nanOXI

Landi
CHABLAIS -
LAVAUX SA



- Construction bois
- Charpente
- Terrasse bois
- Menuiserie
- Mazot

Charpentepus Schwery Sàrl
Rte du Brésil 6, 1906 Charrat

079 419 12 66
info@charpentepus.ch

www.charpentepus.ch



IONIQ 5 (all-electric, 4x4) | KONA Electric | SANTA FE Plug-in (4x4)
TUCSON Plug-in (4x4)

Garage1890.ch

Garage 1890 St-Maurice SA - 024 565 1890



Vainqueurs de la fête Juniors

C50

Catégorie de class.: Sport C50
Droit de participation: Tous les participants à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées. Les Juniors (U13/U15) qui tirent en position couché appuyé, ne participent pas à cette compétition.

Calcul: **Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:**

Société	100 %
Groupe	10 %
Distinctions	100 %
Juniors	20 %

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Prix Juniors:
1er rang Don d'une valeur de CHF 400.00 et médaille
2ème rang Don d'une valeur de CHF 300.00 et médaille
3ème rang Don d'une valeur de CHF 200.00 et médaille

Proclamation: La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 11 novembre 2023.

Garage1890.ch

Parrainage de passe:
Garage 1890 St-Maurice SA

Garage 1890 St-Maurice SA - 024 565 1890



Récapitulation des cibles et des concours « NOUVEAU »

C50A

Cibles C50A	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	Distinction
Exercice C50A	5 cpc	10	4.00	
Société C50A	10 cpc	10	16.00	92/90/89
Art C50A	6 cpc	100	20.00	530/518/512
Répartition C50A	4 cpc 2 x 3 ces	10	20.00	92/90/89
Pointe d'Orny C50A	6 cpc	20	20.00	115/110/105
Maîtrise appui C50A	50, selon les RTSp FST	10	66.00	470/460/450 450/440/430

Somme exposée

CHF 10'000.00

Exercice

C50A

Armes: Appui C50A
 Cible: 10
 Programme de tir: 5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimitées
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 4.00 par passe** (sans munitions)
 (CHF 3.25 Finance de tir und CHF 0.75 Taxe d'élimination des déchets)
 Dispositions particulières: 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé.
 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.
 3. Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTC-TA).

Parrainage de passe:
Transgourmet Prodega



Société

C50A

Catégorie de class.: Appui C50A
 Cible: 10
 Programme de tir: 10 Coups, coup par coup
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 16.00** (sans munitions)
 (CHF 6.50 Produit des passes, CHF 7.00 Émolument de contrôle, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 Taxe d'élimination des déchets)
 Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
 Distinctions:

s	v	sv
92	90	89

 Dispositions particulière: Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTC-TA).

Parrainage de passe:
Retripa Valais SA



Eduk'wouaff
 Cours d'éducation canine

Mélanie Amstein Elsener
 Monitrice brevetée

079 253 31 55
 melanie@edukwouaff.ch
 1897 les Evouettes
edukwouaff.ch

Catégorie de class.: Appui C50A
 Cible: 100
 Programme de tir: 6 Coups, coup par coup
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.50 Produit des passes, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 Taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.
 Prix spéciaux: 1er prix CHF 100.00
 2ème prix CHF 80.00
 3ème prix CHF 50.00
 D'autres prix peuvent être attribués.
 1er prix en espèces: CHF 30.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00
 Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
 Distinctions:

s	v	sv
530	518	512

 Disposition particulière: Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTC-TA).

Parrainage de passe:
Dayer Armes SA

DAYER
 ARMURERIE + STAND DE TIR

Votre Banque,
 vos valeurs



BPS (SUISSE)

Martigny, Succursale
 Place Centrale 9, 1920 Martigny
 Tél. 058 855 38 00

Verbier, Bureau de représentation
 Rue du centre sportif 22, 1936 Verbier
 Tél. 058 855 38 30

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE)
 www.bps-suisse.ch

Catégorie de class.: Appui C50A
 Cible: 10
 Programme de tir: 4 Coups, coup par coup
 2 x 3 Coups en série
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 17.50 Produit des passes, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 Taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 60%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix.
 Répartition immédiate en espèce:

100 points	CHF	40.00
99 points	CHF	20.00
98 points	CHF	15.00
97 points	CHF	10.00
96 points	CHF	5.00

 Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.
 Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
 Distinctions:

s	v	sv
92	90	89

 Disposition particulière: Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTC-TA).

Parrainage de passe:
Fonds du Sport / Sport-Fonds



**FONDS DU SPORT
 SPORT-FONDS**



goodbye calories
hello vitamins



Catégorie de class.: Appui C50A
 Cible: 20
 Programme de tir: 6 Coups, coup par coup
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.00 Produit des passes, CHF 0.80 Contribution de sport et de formation et CHF 1.20 Taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 60%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix.

Répartition immédiate	120 points	CHF	50.00
en prix en nature:	119 points	CHF	40.00
	118 points	CHF	30.00
	117 points	CHF	20.00
	116 points	CHF	15.00
	115 points	CHF	10.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	<u>S</u>	<u>V</u>	<u>SV</u>
	115	110	105

Disposition particulière: Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTC-TA).

Parrainage de passe:
FOCUSWATER





Films adhésifs | Haute performance

Nos films pour vitrages augmentent sensiblement l'efficacité énergétique, le style et la fonctionnalité de vos vitrages.

jpschweizer.com

Maîtrise appui « NOUVELLE MÉDAILLE »

C50A

- Catégorie de class.: Appui C50A
 Cible: 10
 Programme de tir: 50 Coups, coup par coup en 5 passes de 10 coups chacune
 50 Coups debout appuyé
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 66.00** (sans munitions)
 (CHF 11.50 Émoluments de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise,
 CHF 30.00 Finance de tir, CHF 5.00 Contribution de sport et de formation et CHF
 7.50 Taxe d'élimination des déchets)
 Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 5-1, puis par l'âge selon
 les RTSp de la FST.
 Distinctions: **Grande maîtrise:**
 Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou
 carte-couronne à CHF 15.00.
- | S | V | SV |
|-----|-----|-----|
| 470 | 460 | 450 |
- Petite maîtrise:**
 Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.
- | S | V | SV |
|---------|---------|---------|
| 450-469 | 440-459 | 430-449 |
- Dispositions particulières: 1. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
 2. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de carabine.
 3. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
 4. Tous les ayants droit reçoivent la **nouvelle** médaille de maîtrise de la FSVT.
 5. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 6. Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTC-TA).
 7. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.

Parrainage de passe:
JP Schweizer SA

IVECO
DAILY



GATTONI
MAINTENANCE POIDS LOURDS SA

Rue du Closillon | 1870 Monthey | Tél: 024 471 16 61 | Fax: 024 471 93 64
www.garage-gattoni.ch



RÉPARATION ENTRETIEN VENTE

MATÉRIEL DE RESTAURATION ET CUISINES PROFESSIONNELLES

Récapitulation des cibles et des concours « NOUVEAU »

P50

Cibles	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	PL	PPA	PO
P50						
Exercice P50	5 cpc	Toutes à 10 points	4.00			
Société P50	10 cpc	P 10	16.00	90/88/87	84/82/81	81/79/78
Militaire (Groupe) P50	4 cpc / 4 ces	P 10	20.00		68/66/65	66/64/63
Art P50	5 cpc	P 100	20.00	435/425/420	415/405/400	400/390/385
Répartition P50	6 cpc	P 10	20.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48
Série P50	2 x 3 ces	P 10	20.00		51/50/49	49/48/47
Pierre Avoi P50	5 cpc / 3 ces	P 10	20.00		68/66/65	66/64/63
Distinctions P50	3 cpc / 3 ces	P 10	13.00		50/49/48	48/47/46
Dons d'honneur P50	3 cpc	P 100	12.00			
Vétéran P50	5 cpc	P 100	20.00	425/420	405/400	390/385
Rachats P50	2 cpc	P 100	6.50			
Maîtrise B P50	60, selon les RTSp FST	P 10	75.00		535/523/517 515/503/497	515/503/497 495/483/477
Concours des sociétés			80.00			
Concours de groupes P50			50.00			
Vainqueurs de la fête P50						Voir détail sur le plan de tir

Somme exposée

CHF 31'000.00

Rac'l'Agettes

La Vernaz
Les Agettes
dès 11h



Festival de dégustation de raclettes
de fromages d'alpage

30 Septembre 2023

Exercice

P50

- Armes: Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible: P10 (1m à 10 points)
Programme de tir: 5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimitées
- Frais de participation: **CHF 4.00** par passe (sans munitions)
(CHF 3.25 Finance de tir et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
- Dispositions particulières: 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé.
2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.



Parrainage de passe:
**Attfos, Association de tir tactique,
La Chaux-de-Fond**

LA PETITE CAVE du Chablais

COLLOMBEY + VILLENEUVE

C'EST SURTOUT...

- +700 VINS D'ICI ET D'AILLEURS
- +600 BIÈRES DU MONDE ENTIER
- +400 RHUMS & WHISKYS
- +100 SORTES DE GIN'S

MAIS AUSSI...

- 2 ESPACES DE VENTE
- 1 SHOP EN LIGNE
- UN CONSEIL SPÉCIALISÉ
- PLEIN D'IDÉES CADEAUX
- DES SOIRÉES DÉGUSTATIONS

...AVEC LIVRAISON À DOMICILE

Où ca!?

Ch. de Pré-Loup 7
1868 COLLOMBEY (VS)
024 471 44 21

Rte des Paquays 105
1844 VILLENEUVE (VD)
024 565 00 85

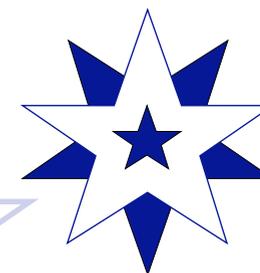
310 m² 430 m²

www.petitecave.ch

GODRINK GROUP

Carrosserie STERN SA

1893 Illarsaz



stern@omedia.ch
Véhicules
de remplacement

Tél. 024 481 64 64
Fax 024 481 69 03
Fabrice 079 755 21 04



Aujourd'hui et demain,
la planification électrique maîtrisée.

RTM SA MARTIGNY · SION · GRÔNE · BUSSIGNY · CHARMEY · VAL DE BAGNES · RTMV.CH

Société

P50

Catégorie de class.: Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible: P10
Programme de tir: 10 coups, coup par coup
Frais de participation: **CHF 16.00** (sans munitions)
(CHF 6.50 finance de passe, CHF 7.00 Émolument de contrôle, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets P50 (PL)	90	88	87
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	84	82	81
Pistolets d'ordonnance (PO)	81	79	78

Disposition particulière: Si la société participe au concours des sociétés P50, la cible „Société P50“ est obligatoire pour tous les participants de la société.

Parrainage de passe:
Retripa Valais SA



**Volets
du Rhône**
VOLETS - STORES - PORTE DE GARAGE

Rte Boeuferrant-Nord 35
1870 Monthey

Tél. 024 472 17 23
info@voletdurhone.ch

www.volet-du-rhone.ch



HUBER & TORRENT SA
BUREAU D'INGENIEURS ETS - EPFL

Rue du Rhône 1
CH-1920 MARTIGNY
027 722 99 20
david.torrent@huber-torrent.ch
www.huber-torrent.ch

Structures porteuses
(béton - métal - bois)

Sécurité parasismique

Ouvrages d'art

Routes et places

Génie civil

Expertises

Assistance au maître
d'ouvrage



ANSERMET SA.CH







dans la cible, depuis 1946

LAVEY-VILLAGE - ST-MAURICE

TG 6301, L'alliance de l'innovation et de la qualité pour tous les tireurs!

Le résultat est disponible via «Score-App»!



polytronic POLYTRONIC INTERNATIONAL AG
 Pilatusstrasse 12, CH-5630 Muri AG
 Tel. 056 675 99 11 / Fax (12) / www.polytronic.ch / info@polytronic.ch

Militaire (Groupe) P50

Catégorie de class.: Pistolets P50 (PPA, PO)
 Cible: P10
 Programme de tir: 4 coups, coup par coup
 4 coups en série
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.00 finance de passe, CHF 0.80 Contribution de sport et de formation et CHF 1.20 taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.
 Répartition immédiate en espèce:

80 points	CHF 100.00
79 points	CHF 80.00
78 points	CHF 60.00
77 points	CHF 45.00
76 points	CHF 35.00
75 points	CHF 27.00
74 points	CHF 22.00
73 points	CHF 18.00
72 points	CHF 14.00
71 points	CHF 11.00
70 points	CHF 8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	68	66	65
Pistolets d'ordonnance (PO)	66	64	63

Disposition particulière: La cible „Militaire P50“ est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.

Parrainage de passe:
Polytronic International AG





En mémoire d'une âme chère disparue...

Le temps peut passer, mais les souvenirs que nous avons partagés restent gravés dans nos cœurs.

Stéphane était bien plus qu'une présence dans nos vies. Il était une source d'inspiration, un pilier de force et une boussole morale. Sa bienveillance, sa générosité et sa sagesse nous ont touchés profondément.

Stéphane, tu resteras à jamais dans nos pensées, et ta mémoire continuera à guider nos pas. Nous sommes reconnaissants d'avoir eu le privilège de te connaître et d'avoir été touchés par ta présence.

Alors que nous pleurons ton départ, nous nous rappelons également de la beauté de ta vie et des moments précieux que nous avons partagés. Nous célébrons ton héritage et nous nous engageons à honorer ta mémoire en vivant nos vies avec la même passion, le même amour et la même bienveillance que tu as toujours démontrés.

Repose en paix l'ami.

DAYER
ARMURERIE + STAND DE TIR

Armurerie Dayer
Route de la Drague 41
1950 SION

Tél. : 027 203 32 91
Fax : 027 203 73 63
dayer.armes@netplus.ch

Horaires armurerie
Mardi à vendredi : 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h30
Samedi : 09h00 à 12h00 & 13h30 à 17h00

Catégorie de class.: Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible: P100
Programme de tir: 5 coups, coup par coup
Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
(CHF 18.75 finance de passe, CHF 0.50 Contribution de sport et de formation et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Dotations: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.

Prix spéciaux: 1er prix CHF 500.00
2ème prix CHF 300.00
3ème prix CHF 250.00

D'autres prix peuvent être attribués.
1er prix en espèces: CHF 60.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets P50 (PL)	435	425	420
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	415	405	400
Pistolets d'ordonnance (PO)	400	390	385

Parrainage de passe:
Dayer Armes SA

DAYER
ARMURERIE + STAND DE TIR

Coutaz^{sa}

Toiture - Sanitaire - Chauffage - Ventilation - Énergie solaire

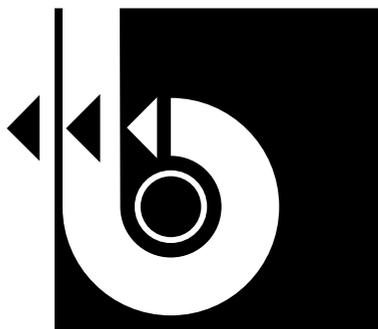
BADER RECYCLING MARTIGNY

Récupération de fer et métaux
1920 MARTIGNY 1
Case postale 55

RÉCUPÉRATION FER ET MÉTAUX DÉMOLITION

- Camions-grue - Multilift
- Bennes disponibles de 1 à 40 m³
- Déconstruction d'ouvrages métalliques
- Machines - citernes - etc.

Natel Gérald : 079 628 92 59 - Tél. : 027 722 54 08 - Fax : 027 565 61 81
E-mail : recup.bader@netplus.ch - Site : www.recuperation-bader-martigny.ch
Chantier - Dépôt : Z.I. Rue des Étangs 10 - 1920 Martigny



LÀ, POUR VOUS FAIRE BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES SÛRES ET DURABLES



S'INVESTIT DEPUIS 1922 POUR VOS INFRASTRUCTURES

WWW.FAMSA.CH

Répartition

P50

Catégorie de class.: Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible: P10
Programme de tir: 6 coups, coup par coup
Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
(CHF 18.50 finance de passe, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)
Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en espèce:

60 points	CHF	80.00
59 points	CHF	60.00
58 points	CHF	40.00
57 points	CHF	26.00
56 points	CHF	20.00
55 points	CHF	15.00
54 points	CHF	12.00
53 points	CHF	8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets P50 (PL)	55	54	53
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	52	51	50
Pistolets d'ordonnance (PO)	50	49	48

Parrainage de passe:
Famsa Fabrique d'Agglomérés Monthey SA



Catégorie de class.: Pistolets P50 (PPA, PO)

Cible: P10

Programme de tir: 2x3 coups en série

Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
(CHF 18.50 finance de passe, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en espèce:

60 points	CHF	80.00
59 points	CHF	60.00
58 points	CHF	50.00
57 points	CHF	40.00
56 points	CHF	30.00
55 points	CHF	20.00
54 points	CHF	15.00
53 points	CHF	8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/U17/SV</u>
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	51	50	49
Pistolets d'ordonnance (PO)	49	48	47

Parrainage de passe:
Fonds du Sport / Sport-Fonds



Catégorie de class.: Pistolets P50 (PPA, PO)

Cible: P10

Programme de tir: 5 coups, coup par coup
3 coups en série

Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
(CHF 18.00 finance de passe, CHF 0.80 Contribution de sport et de formation et CHF 1.20 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en prix en nature:	Points	CHF	CHF
80 points	CHF	100.00	
79 points	CHF	75.00	
78 points	CHF	60.00	
77 points	CHF	40.00	
76 points	CHF	30.00	
75 points	CHF	25.00	
74 points	CHF	20.00	
73 points	CHF	18.00	
72 points	CHF	15.00	
71 points	CHF	10.00	
70 points	CHF	8.00	

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:	<u>E/S</u>	<u>U19/U21/V</u>	<u>U13/U15/U17/SV</u>
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	68	66	65
Pistolets d'ordonnance (PO)	66	64	63

Parrainage de passe:
Ville de Martigny



Catégorie de class.: Pistolets P50 (PPA, PO)
 Cible: P10
 Programme de tir: 3 coups, coup par coup
 3 coups en série

Frais de participation: **CHF 13.00** (sans munitions)
 (CHF 11.50 émoulement de contrôle, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Prix supplémentaires : Remise immédiate de prix en nature:

60 points	CHF	25.00
59 points	CHF	18.00
58 points	CHF	12.00
57 points	CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	50	49	48
Pistolets d'ordonnance (PO)	48	47	46

Parrainage de passe:
CréActif Sàrl

CréActif
 DESIGN ET TECHNOLOGIE

Catégorie de class.: Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
 Cible: P100
 Programme de tir: 3 coups, coup par coup
 Frais de participation: **CHF 12.00** (sans munitions)
 (CHF 11.25 Émoulement de contrôle, CHF 0.30 Contribution de sport et de formation et CHF 0.45 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100 % du produit des émoulements de contrôle.

Prix spéciaux:

1er prix	CHF	400.00
2ème prix	CHF	300.00
3ème prix	CHF	200.00
4ème prix	CHF	150.00
5ème prix	CHF	120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions: aucune

Dispositions particulières: 1. Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
 2. Les prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres
 3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.

Parrainage de passe:
Rivella



1964 Conthey
 www.petrole-carbona.ch

027 346 52 00

Des spécialistes à **votre** service !



1963 Vétroz
 www.citerna.ch

027 346 18 80





Au programme cet été AU BOUVERET

SILENT PARTY
samedi 5 août

CINÉ PLAGE
samedi 19 août

Tous les jeudis du 29 juin au 24 août 2023
CONCERTS SUR LES QUAIS

Tous les dimanches du 2 juillet au 27 août 2023
LES ARTISTES FONT LEUR SHOW

ET PLEIN DE NOUVEAUTÉS !

TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.BOUVERET.CH

Vétéran

P50

Participants:	Tous les Vétéran et Senior-vétéran selon la FST, année de naissance 1963 ou plus âgés		
Catégorie de class.:	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)		
Cible:	P100		
Programme de tir:	5 coups, coup par coup		
Frais de participation:	CHF 20.00 (sans munitions) (CHF 18.75 finance de passe, CHF 0.50 Contribution de sport et de formation et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)		
Dotation:	Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.		
Prix spéciaux:	1er prix	CHF 400.00	
	2ème prix	CHF 200.00	
	3ème prix	CHF 150.00	
	D'autres prix peuvent être attribués. 1er prix en espèces: CHF 60.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00		
Classement:	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.		
Distinctions:		v	sv
	Pistolets P50 (PL)	425	420
	Pistolets à perc. annulaire (PPA)	405	400
	Pistolets d'ordonnance (PO)	390	385

Parrainage de passe:
Emil Frey Sion



Emil Frey Sion



CARRAUX-MORET
CONSTRUCTIONS SA
BÂTIMENT – GÉNIE CIVIL

www.carraux-moret.ch

1893 Muraz

Tél. 024 472 70 80

cmc@carraux-moret.ch



Démontage - Récupération - Recyclage

Sébastien: 076 441 32 64

Ch. de la Ry 2
1893 Muraz

Dépôt: Z.I. Bovéry 49 & 11
1868 Collombey



www.coquoz-demolition.ch
info@coquoz-demolition.ch



La passion du bois depuis 1969

Vérossaz - Bex
www.voeffray-charpente.ch

Rachats

P50

Catégories de class.: Pistolet PL P50 (Cat. A)
Pistolet PPA P50 (Cat. B)
Pistolet PO P50 (Cat. C)

Cible: P100

Programme de tir: 2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées

Frais de participation: **CHF 6.50** (sans munitions)
(CHF 6.00 Finance de passe und CHF 0.20 Contribution de sport et de formation et CHF 0.30 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à chaque catégorie.

Répartition en espèces	Cat. A	Cat. B	Cat. C
immédiate pour	100 points CHF 30.00	CHF 45.00	CHF 60.00
coups profonds:	99 points CHF 20.00	CHF 25.00	CHF 30.00
	98 points CHF 12.00	CHF 15.00	CHF 20.00
	97 points CHF 8.00	CHF 10.00	CHF 12.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum CHF 300.00 en espèces et CHF 200.00 en nature.

Prix spéciaux:	Cat. A	Cat. B	Cat. C
1er prix	CHF 600.00	CHF 600.00	CHF 600.00
2ème prix	CHF 400.00	CHF 400.00	CHF 400.00
3ème prix	CHF 300.00	CHF 350.00	CHF 300.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 60.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00

Classement: Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Disposition particulière: Toutes les passes doivent être tirées avec le même type de pistolet.

Parrainage de passe:
Voeffray Charpente SA



BOULANGERIE
- PÂTISSERIE <



KIOSQUE <

TEA ROOM <

BAR A VINS <

STATION SERVICE <

Famille Pierre Rey-Mermet
Rte de la Vallée 7
1873 Val-d'Illiez

T: 024 477 28 75
barlamascotte@gmail.com

Maîtrise B « NOUVELLE MÉDAILLE »

P50

- Catégorie de class.: Pistolets P50 (PPA, PO)
Cible: P10
Programme de tir: 1er Partie: **Programme de précision**
30 coups en 6 séries de 5 coups chacune à 5 minutes par série, dès le commandement
2e Partie: **Programme de vitesse**
30 coups en 6 séries de 5 coups chacune en 30 secondes par série, dès le commandement
- La partie précision doit être tirée avant la partie vitesse.
 - Avant chaque partie du programme, cinq coups d'essai au maximum peuvent être tirés à la cible «Exercice».
 - La partie du programme commencée ne peut pas être interrompue.
 - Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.
- Frais de participation: **CHF 75.00** (sans munitions)
(CHF 12.00 émoulement de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 6.00 contribution de sport et de formation et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)
- Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à 10 coups à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
- Distinctions: **Grande maîtrise :**
Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	535	523	517
Pistolets d'ordonnance (PO)	515	503	497

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	515-534	503-522	497-516
Pistolets d'ordonnance (PO)	495-514	483-502	477-496

- Dispositions particulières:
1. Les participants n'ont le droit de tirer qu'une maîtrise au pistolet P50/P25.
 2. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de pistolet.
 3. Tous les ayants droit reçoivent la nouvelle médaille de maîtrise de la FSVT.
 4. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 5. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.

Parrainage de passe :
Electricité Sédunoise SA



Agence générale Bas-Valais
Assurance et prévoyance —
à vos côtés à Monthey, Martigny,
St-Maurice et Verbier

Téléphone: 024 473 43 30
Sinistre: 024 473 43 34

www.mobiliere.ch

Croquis du sinistre

la Mobilière



SIKABAU PROCHE DE CHEZ VOUS SIKABAU AG, VISP

SUCCESSALE MARTIGNY

Rue de l'Ancienne-Pointe 16
CH-1920 Martigny
Tel. +41 58 436 21 61
sikabau.vs@ch.sika.com
www.sikabau.ch

Leo Regotz Directeur de la succursale
Pierre-Yves Cretton Conducteur de travaux
Clovis Pitteloud Conducteur de travaux
Joël Bischofberger Administration

+41 79 754 91 85
+41 79 236 73 69
+41 79 619 44 00
+41 79 570 02 39



RÈGLEMENT DU CONCOURS DES SOCIÉTÉS

P50

- Sociétés participantes:** Toutes les sociétés de tir à P50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.
Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.
- Participants:** Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société P50». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.
- Contestations:** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification d'une société de tir ou de participants sont tranchées définitivement à la requête de la société cantonale de tir concernée avec possibilité de recours auprès des organes juridictionnels de la FST.
- Classement:** Le Concours des sociétés se déroule avec un classement global.
- Programme de tir:** Les résultats de la cible «Société P50» comptent.
- Finance de société** **CHF 80.00**
(CHF 80.00 Finance de passe)
- Résultats obligatoires minimaux:** Les résultats obligatoires comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant, 5 résultats tirés comptent cependant. Les décimales ne sont pas prises en compte.
- Résultat de société:** Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.
- Calcul:** Au total des résultats obligatoire, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.
- Classement:** En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.
Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société, sont classées
- Dotation:** 60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés P50 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuelles de la cible «Société P50» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.
- Prix de sociétés:** Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.
- | | |
|--------------|------------|
| 1er prix | CHF 400.00 |
| 2ème prix | CHF 300.00 |
| 3ème prix | CHF 200.00 |
| dernier prix | CHF 30.00 |
- Distinction des sociétés:** aucune

Parrainage du concours des sociétés:
SikaBau AG



- Participation:** Toutes les sociétés de tir à P50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.
4 participants de la même société de tir forment un groupe.
Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe P50 et qu'avec un seul groupe P25.
- Catégories :** Le concours de groupes P50 ne se tire qu'en une seule catégorie. Les participants peuvent tirer avec les armes admises à la cible « Militaire P50 ».
- Programme de tir:** Les résultats de la cible « Militaire P50 » sont pris en compte.
- Finance de groupe:** **CHF 50.00**
(CHF 50.00 finance de passe)
- Dotation:** 100 % des finances de groupes, à 50% des groupes classés de chaque catégorie.
- Prix de groupes:**
- | | |
|--------------|------------|
| 1er prix | CHF 400.00 |
| 2ème prix | CHF 300.00 |
| 3ème prix | CHF 200.00 |
| Dernier prix | CHF 20.00 |
- Classement:** Le total des 4 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.
- Inscription:** L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.
Pour participer au concours de groupes, les tireurs doivent avoir commandé au préalable la cible « Militaire P50 ».
- Inscriptions tardives:** Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet « Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe « Militaire P50 », voir le point 7.4.
- Mutation:** La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe « Militaire P50 », la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 7.5.
- Proclamation des résultats:** Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.

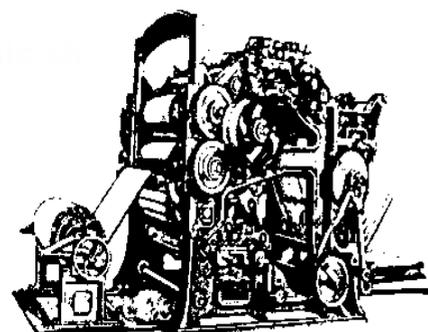
Parrainage du concours de groupes:
Groupe mutuel

groupe**mutuel**

- Catégorie de class.:** Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
- Droit de participation:** Tous les participants à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées.
- Calcul:** **Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:**
- | | PPA et PO | PL |
|--------------|-----------|--------|
| Société | 100 % | 98.0 % |
| Militaire | 100 % | 100 % |
| Art | 10 % | 9.8 % |
| Répartition | 100 % | 98.0 % |
| Série | 100 % | 100 % |
| Pierre Avoi | 100 % | 100 % |
| Distinctions | 100 % | 100 % |
- En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.
- Prix:**
- | | |
|-----------|--|
| 1er rang | Don d'une valeur de CHF 400.00 et médaille |
| 2ème rang | Don d'une valeur de CHF 250.00 et médaille |
| 3ème rang | Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille |
- Proclamation:** La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 11 novembre 2023.



Parrainage de passe:
Commune de Monthey



MECANGRAPHIC

Machines et fournitures d'imprimerie
Aiguisage de lames
Entretien - Réparations

Guy et Marie-Pierre RUDAZ
49, Cardinal-Journet
1217 MEYRIN/GENEVE

Tél. +41 22 782 96 57
Mobile +41 79 355 35 76
E-Mail info@mecangraphic.ch

GROUPEMENT DES GARAGISTES DU CHABLAIS VALAISAN



AUDI - VW SERVICE
Garage de Monthey SA

**FORD | SEAT | KIA | SUZUKI
PIAGGIO | JAGUAR | LAND-ROVER
DFSK | SUBARU**
Eccœur Automobile SA
Collombey & St-Maurice

OPEL | HYUNDAI | ISUZU
Centre Opel
Gailoud Automobiles SA

AUTO ÉLECTRICITÉ | BOSCH
Missiliez SA

HYUNDAI | AUTO-ÉLECTRICITÉ
F.Richoz, Vionnaz

MAN | IVECO | EFFER | HMF
Garage Gattoni SA, Monthey

BMW - MINI SERVICE
Dimab Chablais SA, Vionnaz

MITSUBISHI
Autoraf SA, Collombey-le-Grand

TOYOTA | DAIHATSU | RAPID
Garage de St-Christophe SA

CHEVROLET - CORVETTE
Passion Auto SA, Collombey

RENAULT | DACIA
Garage du Nord, Monthey SA

**VOLVO | PEUGEOT
CAMPING CAR CHALLENGER**
Mailard Monthey SA

**FIAT | ALFA ROMEO
NISSAN | ABARTH | JEEP**
Garage Alizé SA, Collombey

SUZUKI
Garage R.Udresy SA
Collombey et Troistorrens

CITROËN
Garage des Lettes Sârl

FAITES CONFIANCE AUX PROS DE L'AUTOMOBILE!

MICHELLOD
S.A.
MENUISERIE • CUISINES

Zi Les Ilettes - 1870 Monthey
www.michellod-menuiserie.ch
Tél. 024 475 71 31



souhaite une belle fête à l'occasion du

FCTVS23

JOKPUB.CH

ZONE INDUSTRIELLE - 1904 VERNAYAZ
TÉL 027 763 19 50 - [INFO@JOKPUB.CH](mailto:info@jokpub.ch)

Valais
ENTREPRISE
ENGAGÉE

EFFICACE ET PRÉCIS

avec les cibles pour le tir
sportif, professionnel et tactique.

Equipementier officiel de la fédération sportive suisse de tir FST.

kromershooting.ch

Kromer Print AG
Industrie Gexi
Karl Roth-Strasse 3
5600 Lenzburg

Téléphone +41 62 886 33 30
shooting@kromerprint.ch

KROMER
Shooting



Récapitulation des cibles et des concours « NOUVEAU »

P50A

Cibles	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	PL	Distinction	PPA
P50A						
Exercice P50A	5 cpc	Toutes à 10 points	4.00			
Société P50A	10 cpc	P 10	16.00	94/92/91		88/86/85
Art P50A	5 cpc	P 100	20.00	455/445/440		435/425/420
Répartition P50A	6 cpc	P 10	20.00	57/56/55		54/53/52
Dent de Möracles P50A	5 cpc / 3 ces	P 10	20.00	68/66/65		66/64/63
Maîtrise appui P50A	50, selon les RTSp FST	P 10	66.00			445/435/430 430/420/415

Somme exposée

CHF 10'000.00

Armes: Pistolet Appui P50A (PL, PPA)
 Cible: P10 (1m à 10 points)
 Programme de tir: 5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimitées
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 4.00** par passe (sans munitions)
 (CHF 3.25 Finance de tir et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
 Dispositions particulières: 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé.
 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.
 3. Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTP-TA).

Parrainage de passe:
Fonds du Sport / Sport-Fonds



Votre partenaire valaisan de mobilité !



Garage Olympic A. Antille Sierre SA
 Avenue de France 52
 3960 Sierre
 info@garageolympic.ch - Tél.: +41 27 455 33 33

www.garageolympic.ch



Catégorie de class.: Pistolets Appui P50A (PL, PPA)
 Cible: P10
 Programme de tir: 10 coups, coup par coup
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 16.00** (sans munitions)
 (CHF 6.50 finance de passe, CHF 7.00 Émoluments de contrôle, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)
 Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
 Distinctions:

	S	V	SV
Pistolets P50 (PL)	94	92	91
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	88	86	85

Disposition particulière: Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTP-TA).

Parrainage de passe:
Retripa Valais SA



sabeco sa
 CONSTRUCTION



+ Maîtrise fédérale

Fourniture de béton frais
 Enrobés et tapis bitumineux
 Tous travaux routiers
 et de génie civil
 Aménagement de places de jeux
 et parking

Route des llettes 14
1870 MONTHEY
 Tél. 024 471 35 15
 Fax 024 471 64 13

info@sabecosa.ch
www.sabecosa.ch

Catégorie de class.: Pistolets Appui P50A (PL, PPA)
 Cible: P100
 Programme de tir: 5 coups, coup par coup
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.75 finance de passe, CHF 0.50 Contribution de sport et de formation
 et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.
 Prix spéciaux: 1er prix CHF 100.00
 2ème prix CHF 80.00
 3ème prix CHF 50.00
 D'autres prix peuvent être attribués.
 1er prix en espèces: CHF 30.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00
 Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les
 RTSp de la FST.
 Distinctions:

	S	V	SV
Pistolets P50 (PL)	455	445	440
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	435	425	420

Disposition particulière: Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant
 (RTP-TA).

Parrainage de passe:
Dayer Armes SA

DAYER
 ARMURERIE + STAND DE TIR

RABOUD
RLD
 Transport & distribution
 1871 CHOEX

Catégorie de class.: Pistolets Appui P50A (PL, PPA)
 Cible: P10
 Programme de tir: 6 coups, coup par coup
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.50 finance de passe, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation
 et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en es-
 pèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au
 moins 60%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement
 pour améliorer ou augmenter la série de prix.
 Répartition immédiate en espèce:

60 points	CHF	40.00
59 points	CHF	30.00
58 points	CHF	20.00
57 points	CHF	15.00
56 points	CHF	12.00
55 points	CHF	8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la
 fête, sinon elles sont perdues.
 Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les
 RTSp de la FST.
 Distinctions:

	S	V	SV
Pistolets P50 (PL)	57	56	55
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	54	53	52

Disposition particulière: Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant
 (RTP-TA).

Parrainage de passe:
POULY Sarl



Catégorie de class.: Pistolets Appui P50A (PL, PPA)
 Cible: P10
 Programme de tir: 5 coups, coup par coup
 3 coups en série
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.00 finance de passe, CHF 0.80 Contribution de sport et de formation
 et CHF 1.20 taxe d'élimination des déchets)
 Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 60%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix.
 Répartition immédiate de prix en nature

80 points CHF	50.00
79 points CHF	40.00
78 points CHF	30.00
77 points CHF	20.00
76 points CHF	18.00
75 points CHF	15.00
74 points CHF	10.00
73 points CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:

	S	V	SV
Pistolets P50 (PL)	68	66	65
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	66	64	63

Disposition particulière: Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTP-TA).

Catégorie d'arme: Pistolets Appui P50A (PL, PPA)
 Cible: P10
 Programme de tir: 50 Coups, coup par coup en 5 passes de 10 coups chacune
 Positions: S et V debout appuyé
 Allègements de position : SV peuvent tirer assis appuyé
 Frais de participation: **CHF 66.00** (sans munitions)
 (CHF 11.50 émoluments de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise,
 CHF 30.00 finance de tir, CHF 5.00 contribution de sport et de formation et
 CHF 7.50 taxe d'élimination des déchets)
 Classement: En cas d'égalité, appui par les passes à 10 coups à l'envers 5-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
 Distinctions: **Grande maîtrise :**
 Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	S	V	SV
Pistolets P50 (PL)	445	435	430
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	445	435	430

Petite maîtrise:
 Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	S	V	SV
Pistolets P50 (PL)	430-444	420-434	415-429
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	430-444	420-434	415-429

- Dispositions particulières:
1. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de pistolet.
 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
 3. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
 4. Tous les ayants droit reçoivent la **nouvelle** médaille de maîtrise de la FSVT.
 5. La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 6. Le trépied d'appui ou le tabouret sont la responsabilité du participant (RTP-TA).
 7. Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.



COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES IMMUNITÉ

PRODUITS NATURELS & FORMULES ACTIVES À HAUTE CONCENTRATION



Nutri-Five SA
Rue Des Grands Prés 33
Conthey, VALAIS, 1964
Suisse

nfbsante.ch



Le bon choix pour tout apéro.





PRADERVAND & DUAY SA
FERBLANTERIE • COUVERTURE • ÉTANCHÉITÉ • FACADES VENT.
J. CHAPPOT • G. DUAY • 027 722 70 88

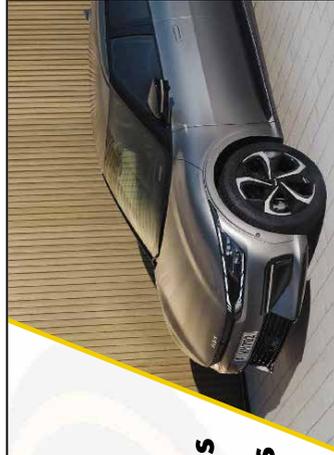


GARAGE DES SPORTS
 M O N T H E Y

Av. du Simplon 34 - 1870 Monthey
 Tél. 024 471 87 87
 info@garagedessports.ch



Vente véhicules neufs
et d'occasion toutes marques
Réparations toutes marques



Eric Passaquay
 079 218 86 38

Récapitulation des cibles et des concours « NOUVEAU »

P25

Cibles	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	PPA	PPC	PO
Exercice P25	5 ces	Toutes à 10 points	4.00			
Société P25	3 x 5 ces	ISSF	16.00	135/132/129	135/132/129	129/126/123
Standard (Groupe) P25	2 x 5 ces	PP 10	20.00	85/83/81	85/83/81	80/78/76
Duel P25	2 x 5 ces	ISSF	20.00	84/82/80	84/82/80	77/75/73
Série P25	2 x 5 ces	ISSF	13.00	91/89/87	91/89/87	86/84/82
Le Grammont P25	2 x 5 ces	ISSF	20.00	91/89/87	91/89/87	86/84/82
Vétéran P25	2 x 5 ces	PP 10	20.00	83/81	83/81	78/76
Junior P25	2 x 5 ces	ISSF	13.00	89/87		
Maîtrise C P25	60, selon les RTSp FST		75.00	530/518/512 510/498/492	530/518/512 510/498/492	530/518/512 510/498/492
Concours des sociétés			80.00			
Concours de groupes P25			50.00			
Vainqueurs de la fête P25	Elite					
Vainqueurs de la fête P25	Juniors					

Voir détail sur le plan de tir
 Voir détail sur le plan de tir

Somme exposée

CHF 31'000.00

MDK
IMMOBILIER

VOUS SOUHAITEZ VENDRE OU ÊTES
A LA RECHERCHE D'UN BIEN
IMMOBILIER ?

CONTACTEZ-NOUS !

024 472 42 42 | monthey@mdk.ch

Exercice

P25

Armes: Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
 Cible: Cible vitesse ISSF (zone d'évaluation 5–10)
 Cible précision Pistolet (PP10 / 50cm)
 Programme de tir: par passe, au max. une série de coups d'essai à 5 coups
 Frais de participation: **CHF 4.00** par passe (sans munitions)
 (CHF 3.25 Finance de tir und CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
 Dispositions particulières: Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.



Parrainage de passe:
Maurice Tornay SA

MISSILIEZ SA
 AUTO-ÉLECTRICITÉ
 1870 MONTHÉY

De l'énergie là où il y en a besoin!

www.missiliez.ch
 info@missiliez.ch
 024/471.29.39

HONDA

ENGINEERING FOR *Life*

MAURICE TORNAY
 DEMENAGEMENTS

DÉMÉNAGEMENT
 LOCATION
 SELF-STOCKAGE
 GARDE-MEUBLES
 BOUTIQUE

Catégorie de class.: Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
 Cible: Cible vitesse ISSF (zone d'évaluation 5–10)
 Programme de tir: 1 série de 5 coups en 50 secondes sans indication du temps
 1 série de 5 coups en 40 secondes sans indication du temps
 1 série de 5 coups en 30 secondes sans indication du temps

Frais de participation: **CHF 16.00** (sans munitions)
 (CHF 5.25 finance de passe, CHF 7.00 Émoluments de contrôle, CHF 1.50 Contribution de sport et de formation et CHF 2.25 taxe d'élimination des déchets)

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	135	132	129
Pistolets à perc. centrale (PPC)	135	132	129
Pistolets d'ordonnance (PO)	129	126	123

Dispositions particulières: Si la société participe au concours des sociétés P25, la cible „Société P25“ est obligatoire pour tous les participants de la société.



Parrainage de passe:
Retripa Valais SA

MONNAY ÉLECTRICITÉ SA

Installations solaires
 clé en main

www.amesa.ch

Catégorie de class.: Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
 Cible: Cible précision Pistolet (PP10 / 50cm)
 Programme de tir: 2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement
 (L'observation avec lunettes d'approche est autorisée)

Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Dotations: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.

Prix spéciaux:

1er prix	CHF 400.00
2ème prix	CHF 350.00
3ème prix	CHF 200.00

D'autres prix peuvent être attribués.
 1er prix en espèces: CHF 50.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	85	83	81
Pistolets à perc. centrale (PPC)	85	83	81
Pistolets d'ordonnance (PO)	80	78	76

Dispositions particulières: La cible „Standard P25“ est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.

Parrainage de passe:
Dayer Armes SA

DAYER
 ARMURERIE + STAND DE TIR

Philosophes

.... RESTAURANT & CAFÉ

Duel P25

- Catégorie de class.: Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
- Cible: Cible vitesse ISSF (zone d'évaluation 5–10)
- Programme de tir: 2 séries de 5 coups comme suit:
- Après le commandement «CHARGEZ», les participants ont une minute pour s'installer.
 - Après une minute, le directeur de tir commande «ATTENTION». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
 - Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.
 - Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°
- Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
(CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)
- Dotation: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.
- Prix spéciaux:
- | | |
|-----------|------------|
| 1er prix | CHF 400.00 |
| 2ème prix | CHF 200.00 |
| 3ème prix | CHF 150.00 |
| 4ème prix | CHF 120.00 |
- D'autres prix peuvent être attribués.
1er prix en espèces: CHF 50.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00
- Classement: En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
- Distinctions:
- | | E/S | U19/U21/V | U13/U15/U17/SV |
|-----------------------------------|-----|-----------|----------------|
| Pistolets à perc. annulaire (PPA) | 84 | 82 | 80 |
| Pistolets à perc. centrale (PPC) | 84 | 82 | 80 |
| Pistolets d'ordonnance (PO) | 77 | 75 | 73 |
- Dispositions particulières: Il est interdit de tirer plus d'un coup sur la cible libérée pendant trois secondes.

Parrainage de passe:
Fonds du Sport / Sport-Fonds



Série P25

- Catégorie de class.: Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
- Cible: Cible vitesse ISSF (zone d'évaluation 5–10)
- Programme de tir: 2 séries de 5 coups comme suit:
- Après le commandement «CHARGEZ», les participants ont une minute pour s'installer.
 - Après une minute, le directeur de tir commande «ATTENTION». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
 - Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
 - Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°
- Frais de participation: **CHF 13.00** (sans munitions)
(CHF 10.50 Émoluments de contrôle und CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)
- Prix supplémentaires : Remise immédiate de prix en nature:
- | | |
|------------|-----------|
| 100 points | CHF 25.00 |
| 99 points | CHF 12.00 |
- Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.
- Classement: En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
- Distinctions:
- | | E/S | U19/U21/V | U13/U15/U17/SV |
|-----------------------------------|-----|-----------|----------------|
| Pistolets à perc. annulaire (PPA) | 91 | 89 | 87 |
| Pistolets à perc. centrale (PPC) | 91 | 89 | 87 |
| Pistolets d'ordonnance (PO) | 86 | 84 | 82 |

Parrainage de passe:
FOCUSWATER



Catégorie de class.: Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible: Cible vitesse ISSF (zone d'évaluation 5–10)

Programme de tir: 2 séries de 5 coups comme suit:

- Après le commandement «CHARGEZ», les participants ont une minute pour s'installer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «ATTENTION». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
(CHF 17.50 Finance de passe und CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P25.

Répartition immédiate en prix en nature:

100 points	CHF	70.00
99 points	CHF	50.00
98 points	CHF	40.00
97 points	CHF	30.00
96 points	CHF	25.00
95 points	CHF	18.00
94 points	CHF	12.00
93 points	CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement: En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	91	89	87
Pistolets à perc. centrale (PPC)	91	89	87
Pistolets d'ordonnance (PO)	86	84	82



Parrainage de passe:
Freesport Pierre-Alain Dufaux SA

Participants: Tous les Vétéran et Senior-vétéran selon la FST, année de naissance 1963 ou plus âgés

Catégorie de class.: Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible: Cible précision Pistolet (PP10 / 50cm)

Programme de tir: 2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement (L'observation avec lunettes d'approche est autorisée)

Frais de participation: **CHF 20.00** (sans munitions)
(CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.

Prix spéciaux:

1er prix	CHF	400.00
2ème prix	CHF	200.00
3ème prix	CHF	120.00

D'autres prix peuvent être attribués.
1er prix en espèces: CHF 50.00 Dernier prix en espèce: CHF 8.00

Classement: En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions:

	V	SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	83	81
Pistolets à perc. centrale (PPC)	83	81
Pistolets d'ordonnance (PO)	78	76

Parrainage de passe:
Domaines Rouvinez



ROUVINEZ
LES DOMAINES



SIVACOLOR sa Couleurs & Vernis

Peintures et vernis
Isolation extérieure
Revêtements de façades
Décoration

SIERRE — MARTIGNY — MONTHEY

JAUNIN *optique*



Maison Indépendante & Familiale depuis 1987

Examen de la vue – Lentilles de contact
Optométristes diplômés SSOO

Spécialiste en lunettes de tir



Réglage personnalisé au stand

MARTIGNY
027 722 12 12



FULLY
027 746 31 31

www.jauninoptique.ch

Junior

P25

Catégorie de class.: Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2002 ou plus jeunes.

Catégorie d'arme: Pistolet à percussion annulaire (PPA)

Cible: Cible vitesse ISSF (zone d'évaluation 5–10)

Programme de tir: 2 séries de 5 coups comme suits:

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour s'installer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°

Frais de participation: **CHF 13.00** (sans munitions)
(CHF 10.50 Emolument de contrôle und CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Prix spéciaux :
1er prix CHF 400.00
2ème prix CHF 300.00
3ème prix CHF 200.00

Classement: En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinction spéciale:

	U19/U21	U13/U15/U17
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	89	87

Dispositions particulières: Les juniors reçoivent la **médaille spécifique Juniors**.

Parrainage de passe:
CréActif Sàrl

CréActif
DESIGN ET TECHNOLOGIE

Le BOURG-VILLE



La Maison de l'Agneau

Catégorie de class.:	Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
Cibles:	1 ^{er} partie: Cible précision Pistolet (PP10 / 50cm) 2 ^{ème} partie: Cible vitesse ISSF (zone d'évaluation 5–10)
Programme de tir:	Avant chaque partie du programme, une série de 5 coups d'essai à la cible «Exercice» est autorisée. Le programme précision doit être tiré avant le programme de vitesse. 1. Partie: Programme précision 30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur la cible précision Pistolet 25 m PP-10/50 cm) en 5 minutes pour chaque série dès le commandement. <ul style="list-style-type: none"> Après le commandement «CHARGEZ», les participants ont une minute pour s'installer. Après une minute, le directeur de tir commande «ATTENTION». La cible disparaît. L'observation avec lunettes d'approche est autorisée. 2. Partie: Programme de vitesse 30 coups en 6 séries de 5 coups sur la cible feu de vitesse Pistolet 25m (zone d'évaluation 5–10). <ul style="list-style-type: none"> Après le commandement «CHARGEZ», les participants ont une minute pour s'installer. Après une minute, le directeur de tir commande «ATTENTION». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée. Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes. Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.
Frais de participation:	CHF 75.00 (sans munitions) (CHF 12.00 émoulement de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 6.00 contribution de sport et de formation et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)
Classement:	En cas d'égalité, appui par les passes à 10 coups à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
Distinctions:	Grande maîtrise : Médaille de maîtrise de la FSVT et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à percussion annulaire (PPA)	530	518	512
Pistolets à percussion centrale (PPC)	530	518	512
Pistolets d'ordonnance (PO)	505	493	487

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E/S	U19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolets à perc. annulaire (PPA)	510-529	498-517	492-511
Pistolets à percussion centrale (PPC)	510-529	498-517	492-511
Pistolets d'ordonnance (PO)	485-504	473-492	467-486

- Dispositions particulières:
- Les participants n'ont le droit de tirer qu'une maîtrise au pistolet P50/P25.
 - Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de pistolet.
 - La maîtrise doit être tirée en deux demi-programmes de 30 coups. Les demi-programmes ne peuvent pas être interrompus par des coups d'essais.
 - La maîtrise P25 est tirée sans interruption.
 - Un seul coup ne doit être tiré sur la cible lorsqu'elle est visible 3 secondes.
 - L'évaluation des impacts intervient après chaque série.
 - Tous les ayants droit reçoivent la **nouvelle** médaille de maîtrise de la FSVT.
 - La médaille de maîtrise de la FSVT est à retirer après le tir à la Centrale de la fête. Aucune médaille de maîtrise ne sera envoyée par courrier postal.
 - Il est possible de tirer les maîtrises les samedis.

Parrainage de passe :
Sicafé

Sicafé
MAÎTRE TORRÉFACTEUR



id-FENÊTRES Sàrl
PORTES ET FENÊTRES

Bex • St-Maurice • Vouvry
T 027 283 20 21
www.id-fenetres.ch

- Sociétés participantes:** Toutes les sociétés de tir à P25, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.
Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.
- Participants:** Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société P25». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.
- Contestations:** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification d'une société de tir ou de participants sont tranchées définitivement à la requête de la société cantonale de tir concernée avec possibilité de recours auprès des organes juridictionnels de la FST.
- Sociétés affiliées à la FSVT:** Le Concours des sociétés cantonal se déroule avec un classement global.
- Sociétés affiliées à la FST:** Le Concours des sociétés intercantonal se déroule avec un classement global.
- Programme de tir:** Les résultats de la cible «Société P25» comptent.
- Finance de société** **CHF 80.00**
(CHF 80.00 Finance de passe)
- Résultats obligatoires minimaux:** Les résultats obligatoires comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant, 5 résultats tirés comptent cependant. Les décimales ne sont pas prises en compte.
- Résultat de société:** Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.
- Calcul:** Au total des résultats obligatoire, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.
- Classement:** En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.
Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société, sont classées
- Dotation:** 60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés P25 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuelles de la cible «Société P25» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés affiliées à la FSVT

- Ayants droit:** Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.
- Prix de sociétés:**
- | | |
|--------------|-------------------------------|
| 1er échelon | CHF 300.00 (en nature ou CPV) |
| 2ème échelon | CHF 250.00 (en nature ou CPV) |
| 3ème échelon | CHF 200.00 (en nature ou CPV) |
- Répartition des prix:** Les prix en nature de sociétés sont répartis de manière suivante :
- | | |
|--------------|------|
| 1er échelon | 30 % |
| 2ème échelon | 30 % |
| 3ème échelon | 40 % |
- Distinctions des sociétés:**
- | | |
|----------------------------|-----------|
| Couronne de laurier or | 1er Rang |
| Couronne de laurier argent | 2ème rang |
| Couronne de laurier | 3ème rang |

Prix pour les sociétés affiliées à la FST

- Ayants droit:** Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.
- Prix de sociétés:**
- | | |
|--------------|------------|
| 1er prix | CHF 300.00 |
| 2ème prix | CHF 200.00 |
| 3ème prix | CHF 150.00 |
| dernier prix | CHF 30.00 |
- Distinction des sociétés:** aucune

Parrainage du concours des sociétés:
La Municipalité de St-Maurice





LEU & HELFENSTEIN

Schissanlagen | Indoor | Outdoor

- Monte-cibles et installations de transport
- Systèmes antibruit
- Exécutions individualisées
- Structures pour toitures
- Systèmes d'écrans
- Revêtements de sols
- Accessoires

Depuis plus d'un demi-siècle, nos innovations suisses visent juste: notre production répond en permanence aux besoins et exigences du moment.

Leu & Helfenstein AG | 6212 St. Erhard | +41 41 921 40 10
info@leu-helfenstein.ch | www.leu-helfenstein.ch

Participation:	Toutes les sociétés de tir à P25, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes. 4 participants de la même société de tir forment un groupe. Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe P50 et qu'avec un seul groupe P25.
Catégories :	Le concours de groupes P25 ne se tire qu'en une seule catégorie.
Programme de tir:	Les résultats de la cible «Standard P25» sont pris en compte.
Finance de groupe:	CHF 50.00 (CHF 50.00 finance de passe)
Dotation:	100 % des finances de groupes, à 50% des groupes classés de chaque catégorie.
Prix de groupes:	1er prix CHF 300.00 2ème prix CHF 200.00 3ème prix CHF 150.00 Dernier prix CHF 20.00
Classement:	Le total des 4 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.
Inscription:	L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants. Pour participer au concours de groupes, les tireurs doivent avoir commandé au préalable la cible «Standard P25».
Inscriptions tardives:	Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet « Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Standard P25», voir le point 7.4.
Mutation:	La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Standard P25», la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 7.5.
Proclamation des résultats:	Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.

Parrainage du concours de groupes:
Vêtement Monsieur Martigny SA

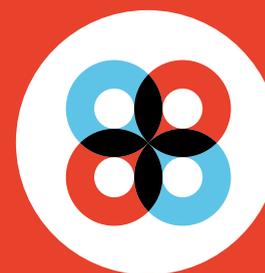


Catégorie de class.:	Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)	
Droit de participation:	Tous les participants à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées.	
Calcul:	Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:	
	Société	100 %
	Standard	100 %
	Duel	100 %
	Série	100 %
	Grammont	100 %
	En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.	
Prix Elite:	1er rang	Don d'une valeur de CHF 500.00 et médaille
	2ème rang	Don d'une valeur de CHF 350.00 et médaille
	3ème rang	Don d'une valeur de CHF 200.00 et médaille
Proclamation:	La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 11 novembre 2023.	

Parrainage de passe:
Commune de Val de Bagnes



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES



moritroy
CHAUFFAGE SANITAIRE
076 682 34 44
LAVEY · VÉROSSAZ · VERNAYAZ

GEOMY

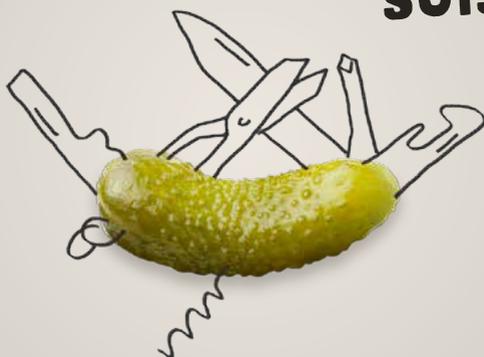
GEO4ME GROUP

geo4me.ch

GÉOMÈTRES BREVETÉS
INGÉNIEURS EPF/SIA

HUGO

LE VÉRITABLE CORNICHON SUISSE



HUGOREITZEL.CH

DU LOCAL DANS LE BOCAL



Vainqueurs de la fête Juniors

P25

Catégorie de class.:	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	
Droit de participation:	Tous les participants à la 19ème Fête Cantonale de Tir Valais 2023, ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées.	
Calcul:	Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:	
	Société	100 %
	Standard	100 %
	Duel	100 %
	Junior	100 %
	Grammont	100 %
	En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.	
Prix Juniors:	1er rang	Don d'une valeur de CHF 400.00 et médaille
	2ème rang	Don d'une valeur de CHF 250.00 et médaille
	3ème rang	Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille
Proclamation:	La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du 11 novembre 2023.	

HUGO

Parrainage de passe :
Hugo Reitzel



RABOTAGE DU RHÔNE^{SA}

BOIS MASSIFS
BOIS COLLÉS
LAMES / PANNEAUX

PARQUETS
PORTES
ISOLATION

ROUTE DU SIMPLON 6
CH-1902 EVIONNAZ

T +41(0)27 767 11 61
E INFO@RABOTAGE.CH
WWW.RABOTAGE.CH



LA FORGE
CHEZ ANNE

RESTAURANT
RÔTISSERIE - PIZZERIA

Grand-Rue 85
1890 Saint-Maurice

Tél. 024 485 11 34



Les **Délices**
de **Tantine**

SPECIALITÉS + ARTISANALES

Julien Huber
N. 079 636 15 88
julien@tantine.ch

Les Délices de Tantine Sàrl
Chemin de l'Île d'Epines 11
1890 St-Maurice
T. 024 485 18 22
www.tantine.ch



AM Dessin Concept

Atelier d'architecture

BRUNOX®

WAFFENPFLEGE

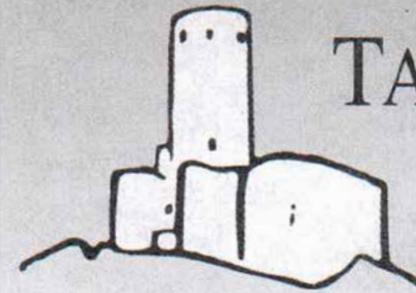


- löst Pulver-, Blei-, Tombak-, Nickel- & Kupferrückstände.
- Enthält kein Silikon, PTFE & Graphit.
- Verharzt nicht !
- Verdrängt Feuchtigkeit !

Von Profis empfohlen:
RUAG AMMOTEC THUN,
BLEIKER, MORINI, SWISS ARMS,
J. P. Sauer & Sohn...

**Erhältlich
im guten Fachhandel
www.brunox.swiss**

BRUNOX AG, CH-8732 Neuhaus /SG
Tel: 055 285 80 -80 Fax: -81



TAVERNE

DE LA TOUR

Famille Maurice Coquoz

Rue Marc-Morand 7 • 1920 Martigny • Tél. 027 722 00 70
www.tavernedelatour.ch

CLAUDE MOTTOIA 1891 VEROSSAZ



SANITAIRE CHAUFFAGE

claudio.mottola@bluewin.ch

079/355 40 76



Pompes funèbres
Mottiez

Rue du Pont 4, 1870 Monthey
Sous le Scex 12, 1890 Saint-Maurice
pompes-funebres-mottiez.ch



WM

WILLI INGÉNIEURS



Plongez-vous dans la beauté
du Bas-Valais et ses
alentours :
Randonnées avec dégustation
de produits du terroir et
découverte des secrets de la
région !

Tauchen Sie in die Schönheit
des Unterwallis und seiner
Umgebung ein:
Wanderungen, bei denen Sie
regionale Produkte verkosten
und die Geheimnisse der
Region entdecken!



Plus d'information sur • Weitere Infos unter:
www.belrando.ch • info@belrando.ch • 079 856 30 08



BOUCHERIE D'AGAUNE



PARTENAIRES PRINCIPAUX



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



PARTENAIRES PLUS



PARTENAIRES CIBLE PLUS



Emil Frey Sion



DOUILLE DE PLATINE 500

Anonyme, Martigny
Commune de Finhaut
Commune de Vérossaz
Morend Raphy, St-Maurice

DOUILLE D'OR 200

Addor Jean-Luc, Sion
Autoraf SA, Collombey
Besson Charpente-menuiserie, Sembrancher
Birchler & Fils Sàrl, Collombey
Bühler Sébastien et Lisette, Martigny
Caloz Christophe, Fully
Carrosserie Stern, Illarsaz
Cipad, Pascal Bruchez, Sion
Claivaz Fabrice & Marie, Fully
Commune de Fully
Commune de St-Gingolph
Commune du Trient
Crettaz Joël, Lausanne
Dekocuisine Sàrl, Vionnaz
Derguti Automobiles, Collombey
Dubuis Julien, Savièse
Dupasquier & Ruga SA, Monthey
Estelec Chablais SA, Aigle
Fornage Pierre-Marie, Val-d'Illeiez
Giroud Edouard, Martigny
Gross Logistique, Martigny
Guérin-Vannay Sàrl, Torgon
HydroCosmos, Vernayaz
Imporphyre SA, Ardon
Kübler Rodolphe, Saillon
Kupfer & Fils SA, Bex
L'Empreinte, Martigny
La CIBLE Sembrancher, Sembrancher
Lavanchy Xavier, St-Maurice
Le Miroir Rest., Martigny
Michellod Clausen SA, Martigny
Oxeo SA, St-Pierre-de-Clages
Riquen Aimé, Ardon

SJM Juvet & Fils Stores Sàrl, La Conversion
Tecnoservice Engineering SA, Martigny
Thermival SA, Vouvry
Traxa SA, Val-d'Illeiez
Verre Andreia, St-Maurice

DOUILLE D'ARGENT 100

Albert
Anonyme, Vionnaz
Anonyme, Noiraigue
Atmobois Sàrl, Liddes
AXA, Jérémy Mock, Verbier
Bagutti Sport Sàrl, Martigny
BAR LA QV 1896, Vouvry
Beltrami & Fils, Vionnaz
BERDOZ, Martigny
Bernard Torrent SA, Collombey
Besse, Jean-Pierre, Versegères
Besse Tableaux Electriques SA, Bruson
BFID SA, Martigny
Bivouac Napoléon, Bourg-St-Pierre
BMC Technique SA, J. Métrailler, Saxon
Boucherie Delitroz Sàrl, Ardon
Boutique Charly's Sion et Martigny, Sion
Café-Rest. Guillaume-Tell, Troistorrents
Caillet-Bois, Francis, Val-d'Illeiez
Carrosserie de Lavey, Lavey
Caveau Romain, St-Maurice
Charvet-Mingard, Roxane, Lausanne
Chez Rastaf Sàrl, Carron Raphaël, Fully
Claivaz Christophe, Haute-Nendaz
Claude Voutaz & Fils SA, Martigny
Colombara SA, Monthey
Constantin Amy, Fully
Coutaz Raphy, St-Maurice
Couturier Michel, Monthey
Crittin Charpente Construction bois Sàrl, Liddes
Croset Christophe, Massongex
Darbellay Christophe, Martigny
Defago Yvette & Ephrem, Val-d'Illeiez

Defago Andrée & Armand, Val-d'Illeiez
Eclatin AG, Joël Micheloud, Vérossaz
Ecoeur Terrassement SA, Val-d'Illeiez
Elmeca SA, Monthey
Epicerie Dorsaz SNC, Liddes
Etude NICOD SA, Avocat, Monthey
Evasion St.Maurice SA, St-Maurice
Exquis & Lattion Sàrl, Liddes
Farquet Ch. et Fr., St-Maurice
Farquet Benoit
Ferd. Lietti SA, Sion
Franco SFRAMELI SA, St-Maurice
Frossard Bois SA, Vollèges
Garage Dupont, Collombey
Garage La Corbassière, Sion
Gex-Fabry Monique & Gaby, Val-d'Illeiez
Gillabert Claudine, Champéry
Gordo Joaquim, Champéry
Hôtel du Crêt, Bourg-St-Pierre
Jaccard Blaise, Grandson
Jacquemetz & Darbellay SA, Liddes
Jacquemoud Denis, Vérossaz
La Milice de Val-d'Illeiez, Val-d'Illeiez
La Rose des Vents, Val-d'Illeiez
Laiterie de Liddes, Liddes
Lathion Voyage & Transports, Sion
Lathion-Morisod Transport, Vérossaz
Lattion & Veillard SA, Collombey
Le 1955, Boulangerie, St-Pierre-de-Clages
Les Charmettes, Chez Marie-Jo, Bourg-St-Pierre
Locaplus Sàrl, Bex
MDK Imm. & Fid. SA M. Delèze, Champéry
Meca Transports Sàrl, Aigle
Moreira Rest. Sàrl, Alice Moreira, Vernayaz
Mottet Xavier, Torgon
MP Menuiserie sàrl, Conthey
Nickel Sàrl, St-Maurice
Nissille SA, Massongex
orisod Phillipe, Vérossaz
Parvex F. Ferblanterie, Muraz
Pascal Berard SA, Vollèges

Passion Rougr Sàrl, Vionnaz
Perrin Luc SA, Val-d'Illeiez
Pharmacie de la Gare, St-Maurice
Produit Julien, Leytron
Puipe Romain, Val-d'Illeiez
Rest. Ecu du Valais, St-Maurice
Rest. Le Progrès, Vérossaz
RTB Corvaglia SA, Vionnaz
Saillen Evelyne, St-Maurice
SEBDT Sàrl, St-Maurice
Tauss-Cornut Sonia, Bouveret
TEZ Sàrl, St-Maurice
Vergères Jean-Daniel, Conthey

DOUILLE DE BRONZE 50

A la Pizz', Troistorrents
Albrecht Natacha, Miège
ALPES Technique, M. Ph. Parisod, Leysin
Ambience Coiffure, Collombey
Amstutz Maxime, Romanel
Anonyme (3)
Arlettaz Mimi, Evionnaz
Auberge de l'Etoile, Vionnaz
Axis Immobilier Sàrl, Riddes
Balet Raphaël, Sion
Baudet Samantha, Bramois
Bidaud Jean-François, Monthey
Biolaz Guillaume
Boichat Jean-Louis, Massongex
Bovard Nicolas, Val-d'Illeiez
Burnier Kilian et Yanis, Val-d'Illeiez
Carrosserie du Rhône, Dorénaz
Chez Maître Ambroise, Vernayaz
Claivoz Vanessa, Saxon
Claret Freddy, Troistorrents
Crettenand Davis, Grimisuat
Cretton Michel, Orsières
Duay Florian, Saxon
Duchoux Frédéric, Val-d'Illeiez
Evard Joël, Villiers

Favre Adrienne, Lausanne
Fleur d'argile, St-Maurice
Gaillard Bertrand, Riddes
Gillibert Guillaume, Val-d'Illiez
Giroud Guy et Monique, Salvan
Guido Graziela, Monthey
Güzelaydin Yasemin, Mezières/FR
Helvetia, Troistorrents
Henry Aurélien, St-Maurice
Jacquemetaz Jean-Claude, Troistorrents
Joris Elisabeth, Liddes
L'Instant C (Carole Gay), Troistorrents
La Cime, Bar à vin, Evionnaz
La Nonna, Martigny
Lattion Pierre, Liddes
Légeret Maude, Troistorrents
Légéret Christine, Champéry
Lietti Bernard, Val-d'Illiez
Luisier René, Liddes
Marclay Samuel, Troistorrents
Maturana Idanea, Lausanne
Max Pierre-Michel, Bourg-St-Pierre
Meat & Fisch, Collombey
MF Coiffure, St-Maurice
Michellod Fred, Liddes
Morard Mathieu, Lens
Moret Gisèle, Bourg-St-Pierre
Morisod Hubert, Vérossaz
Muffi, Martigny-C.
Nanchen Pierre-Alain, Fully
Oguey Damien, Leysin
Pache Jean-Claude, Pont-la-Ville
Perroud Frédéric, Dombresson
Petrucci Fabien, Leysin
Physical Graffiti, Martigny
Pistoletti Evelyn, Evionnaz
Procim, Monthey
Produit Florent, Fully
Puipe Stéphane, Sembrancher
Quennoz Christophe
Relais de la Thiesaz, Troistorrents

Restaurant Jardin Pivoine, St-Maurice
Restaurant La Coccinelle, St-Maurice
Restaurant Le Repos Da Giuseppe, Val-d'Illiez
Restaurant Le Ferrage, Morgins
Rey-Mermet Xavier, Val-d'Illiez
Ribordy agence Imm. SA, Martigny-Croix
Rime Fabienne, Monthey
Rodriguez Ricardo, Massongex
Rossier Vincent, Les Haudères
Rumaks Juris, Martigny-C.
Schnorhk Guy, St-Maurice
Section Pêche Conthey, Ardon
Steph Coiffure, Muraz
Studer Jean-Marc, St-Maurice
Tatouage Pascal Girard, Martigny
Thierry Fournier Horlogerie, Martigny
Thurler Laurent, Monthey
Tissot Michael Top Gun, Martigny
Tristan Martine, Prarreyer
Valélectric, St-Pierre-de-Clages
Vaucher Anthony
Venetz Alwin, Saas-Grund
Xavier Bruno, Bovernier
Yerly Stéphane, Treyvaux
Zanzibar, Martigny

DOUILLE LIBRE

Fr. 1000
Commune de Val de Bagnes

Fr. 600
Migros Valais

Fr. 400
Pechigaz SA, Collombey

Fr. 300
Commune d'Evionnaz
Commune de Collonges
Dorsaz Anouck, Fully
SM Service-Machines, Troistorrents
Tunnel du Grd St-Bernard SA, Bourg-St-Pierre

Fr. 250
Commune de Salvan
Commune de Vernayaz
Fond. Forteresse Historique de St-Maurice

Fr. 160
La Cavagne, Champéry

Fr. 150
Atelier IT Sàrl, Martigny
Chez Dany – Café-Restaurant La Tour, Bex
Gayrard Roman Allianz, Monthey

Fr. 100
Anonyme, Muraz
Chez Azalée, Famille Bellon, Troistorrents
DFSA Tôlerie Industrielle SA, Vionnaz

Fr. 60
Sunset Bar, Martigny

Fr. 50
Anonyme, Sion
Barman Eric, Vérossaz
Barman Léonard, Vérossaz
Bircher Félicien, Le Châble
Cherix Suzanne et Bernard, Val-d'Illiez
Dubosson

Fierz Samuel, Vérossaz
Gaillard Gisèle, Ardon
Jacquemoud Annie, Vérossaz
Jacquemoud Benoit, Vérossaz
Jacquemoud David, Vérossaz
Jasari D., Vernayaz
Kiosque du Chamberlin, Ardon
Morisod Bernard et Mireille, Vérossaz
Perrin Hugo, Vérossaz
Pizzeria Pont-Du Rhône, Sion
Restaurant Le Manoir, Vionnaz
Rey-Mermet Gabrielle & François, Val-d'Illiez
Richard Josy, Vérossaz
Roch Jean-Didier, St-Maurice
Zermatten Pascal, Montreux

Fr. 40
Anonyme
Busset Transports SA, Vers-l'Eglise
Freiha Lionel, Bramois
Look Sport, Champex-Lac
Schoderet Gérard, Liddes

Fr. 30
Abukar Samira, Payerne
Anonyme (5)
Bandini Cyril, Châtel-St-Denis
Berrut Joël, Troistorrents
Besse Kim, Collombey
Bohren Remy, Couvet
Bovard Marc, Val-d'Illiez
Brodard Irène, Lausanne
Carron Romain
Constantin Brigitte, Fully
Défago Clément, Val-d'Illiez
Dubosson Alain, Troistorrents
Dubosson Eric, Val-d'Illiez
Glassey Nicolas, Vérossaz
Logean Antoine, Collombey
Luisier Anouck, Collombey
M. William, Monthey
Michellod Jean-Marie, Versegères
Monay Mich & Patricia, Troistorrents
Morel Nicolas, Bovernier
Morisod Sébastien, Vérossaz
Morrod Nicolas, Leysin
Pont Romain, Chippis
Rapp Aurélien, Troistorrents
Rashiti Diellza, Lausanne
Rey-Mermet Gabrielle, Val-d'Illiez
Rossoz Jérôme, Reppaz
Severe Michel, Vevey
Terretaz Samuel, Sembrancher
Veuthey Jacques, Bruson

Fr. 25
Comina Gilles
Corthay Bernard, Vollèges

Fasnacht Simon, Verbier
Guigoz Philippe, Montagnier
Trombert Corentin, Val-d'Illicz

Fr. 20

Aerni Martin, Vérossaz
Alimetaj Shquipe, Vétroz
Allaman Ismaël, le Cotterg
Anonyme (15)
Arlettaz Cyrill, Bovernier
Atelier Graphisme Laurence, Vérossaz
Avanthay Christophe, Val-d'Illicz
Avanthay Michaël, Val-d'Illicz
Aviolat Daniel, Ollon
Barman Gratien, Vérossaz
Bellon Esly, Troistorrents
Berger Sébastien
Berrut René, Troistorrents
Berthoud Alain, Champéry
Berthoud Georges, Troistorrents
Berthoud Jean-Luc
Berthoud Violaine, Troistorrents
Besse Gérard, Versegères
Besse Pierre-Yves, Vollèges
Besse Timothy, Versegères
Beth Bertrand, Fully
Bouchon, Morgins
Bovard Gabriel, Val-d'Illicz
Bovard Matthieu, Val-d'Illicz
Brasey Simon, Troistorrents
Burrin Quentin, Ardon
Bussy Amael, Troistorrents
Café-Restaurant La Tour, Vouvry
Carminati Gaetan, St-Maurice
Carraux Olivier, Choëx
Carron Eloïse, Martigny
Carron Kyle
Casasus-Montagnier, Champéry
Catelan Denis, Miège
Chammartin Danielle
Chappot Frédéric, Charrat

Cherix Pascal, Bex
Clerc Roby, St-Maurice
Coiffure Créatif A. Voefrey, Vérossaz
Collomb Nicolas, Collombey
Constantin Bernard, Monthey
Coutaz Gérard, Vérossaz
Coutaz Pascale, Vérossaz
Crépin Michel, Troistorrents
Crittin Yvan, Salvan
Crittin Jean-Marie, Liddes
Crittin Yann, Chamason
Croset Romain, Monthey
Darbellay Claude, Fully
Darbellay Jean-Louis, Chandonne
Darbellay Patrick
Darbellay Thomas, Liddes
Décaillet Cathy, Val-d'Illicz
Décaillet Lise, Marécottes
Del Rio Christian, Leytron
Deladoey Andréanne, Vérossaz
Dessonney Gilberte, Vionnaz
Di Nino Dominique, Val-d'Illicz
Dies Noëlle, Troistorrents
Donna, Troistorrents
Donnet Joachim
Dubosson Dominique, Troistorrents
Dubosson Freddy, Troistorrents
Dubosson Jemmy
Dubosson Jonathan, Troistorrents
Dubosson Lionel, Troistorrents
Dubosson P.-André, Troistorrents
Dubosson Robin, Troistorrents
Dumoulin Orianne, Martigny-Croix
Ecoeur Bastien, Val-d'Illicz
Ecoeur Jérémy, Val-d'Illicz
Es-Borrot Fernand, Val-d'Illicz
Es-Borrot Luc, Val-d'Illicz
Es-Borrot Sonia, Val-d'Illicz
Farquet Nicolas, St-Maurice
Fellay Gaelle, Vérossaz
Fellay Pierre, Champsec

Ferrari Michel, Orsières
Fidanza Thierry, Vérossaz
Fornay Mélanie, Troistorrents
Fort Yannick, Vollèges
Gaillard Matthias, Riddes
Gard Martial, Le Châble
Gaudin Stéphane
Georgy Lionel, Martigny
Gérald à Méla, Troistorrents
Gex Dominique, Vérossaz
Gex Philippe, St-Maurice
Gex-Collet Cédric, Val-d'Illicz
Gex-Collet David, Sepey
Gex-Collet Olivier, Troistorrents
Gex-Fabry Romain
Gillibert Christophe, Val-d'Illicz
Gillibert J.-Daniel, Champéry
Gillieron M., St-Maurice
Gillioz Lionel
Glassey Lisa
Gollard Jean-Marc, Troistorrents
Grandjean Samantha, Illarsaz
Grange Stéphane, Fully
Granger Bruno, Troistorrents
Granger Nicolas, Vérossaz
Gudit Florian, Troistorrents
Guérin Véronique, Vionnaz
Guérin Alan, Vionnaz
Guérin Lara, Vionnaz
Guigoz Nathan, Montangier
Hirschi Anaich, Cornaux/NE
Huelva Eddy, Chamaille
Imesch Sébastien, Vérossaz
Jacquemoud Marielle, Vérossaz
Joliquin Pierre-Olivier, Vérossaz
Junior de Morgins, Morgins
Kalbermatter Valentin, Châble
Knubel Jean-Pierre, St-Niklaus
Kummer Lionel
L'Instant Essence-ciel, Vérossaz
La Du Steven, Massongex

La Griff, Martigny
Lambert Lucas, Troistorrents
Lambiel Olivier, Leytron
Lattion Pierre-Alain, Orsières
Lattion Alexandre, Liddes
Lattion Monique, Liddes
Le Moulin Rouge, Troistorrents
Le Postillon, Troistorrents
Lieberherr Alain
Lovey Nicolas, Praz-de-Fort
Luginbuhl Daniel, Cornaux/NE
Luisier Valérie, Martigny
Maag Simon, Vuadens
Maillard Christelle, Troistorrents
Maret Jimmy, Le Châble
Mariétan Gabriel, Champéry
Mariétan Tony, Massongex
Mariéthoz J.-Paul, Verossaz
Mariéthoz P.-M., Fey
Mde Valérie, Vionnaz
Meilland Emmanuel, Liddes
Mercuri Christophe, Chenarlier
Meylan Baptiste, Le Châble
Michellod Robert, Liddes
Michellod Yves, Versegères
Monnard Eric, Wavre/NE
Monnet Vincent, Isérables
Monnet Eric, Troistorrents
Monnet Jean-Marie, Massongex
Morard Luc, Lens
Moreira Bruno, Conthey
Moret Paul et Georgette, Val-d'Illicz
Morisod Adrien Jr, Monthey
Morisod Franca, Vérossaz
Morisod Gilberte, Vérossaz
Morisod Nicolas, Vérossaz
Mundler Vincent, Vérossaz
Notzon Ingrid, Monthey
Oberholzer Nicolas, Monthey
Pellouchou Eric, Orsières
Perret Laurent

Perrin Emilien et Yohan, Val-d'Illeiez
 Perrin J.-Daniel, Val-d'Illeiez
 Perrin James, Val-d'Illeiez
 Perrin Marius et Madeleine, Val-d'Illeiez
 Perrin Maxime, Val-d'Illeiez
 Pillonel Vincent, Villarepos
 Pitton Yohan, Troistorrents
 Posse Eric, Chamason
 Premand Nicolas, Troistorrents
 Probins Kevin, Treyvaux
 Quentin Catherine, Monthey
 Raboud Michael, Chenarlier
 Rappaz Pierre, Massongex
 Rebord Alexandre, Sembrancher
 Repond Eric, Vouvry
 Restaurant 3 Tables, St-Maurice
 Rey-Bellet Fabrice, Val-d'Illeiez
 Rey-Mermet Nadia, Val-d'Illeiez
 Rey-Mermet Julie, Val-d'Illeiez
 Robert Fabienne, Vérossaz
 Roudit Pierre-Jean, Fully
 Rouge Michael, Martigny
 Rouiller Maxime, Troistorrents
 Rudaz Dorian, Troistorrents
 Ruegg Cathy, Troistorrents
 Saillen Christophe, St-Maurice
 Schmid Michaël, Troistorrents
 Solis Jacqueline, Champéry
 Steiner Helmut, St-Maurice
 Tissières Aline, Champéry
 Tornay Julien, Orsières
 Trombert Mathieu, Val-d'Illeiez
 Trombert Willy, Val-d'Illeiez
 Trombert Olivier, Val-d'Illeiez
 Udressy Henri-Joël, Troistorrents
 Un Pot Vouvry, Vouvry
 Vanney Remy, Vionnaz
 Vauthier Steve, Vérossaz
 Zanolò Alain, Marécottes
 Ziogas Anna

Fr. 15
 Berdoz Léo, Evionnaz
 Morelli Joseph, Bruson

Fr. 10
 Ammann J.-Christophe, Genève
 Anonyme (11)
 B. Lucien
 Bellon Eric, Troistorrents
 Bellon Marilyn, Troistorrents
 Bellon Nicole, Troistorrents
 Besse Marc-André, Versegères
 Biollay Monique, Vérossaz
 Boillat Alexis, Troistorrents
 Bovard Raymonde, Troistorrents
 Callewaert Jan, Troistorrents
 Chammartin Danièle, Vérossaz
 Cheseaux Stéphanie, Vérossaz
 Coutaz Victor, Vérossaz
 Cretienand Didier, Muraz
 Crittin Jannick, Conthey
 Currat Simon, Verbier
 Curtin Eric, Troistorrents
 Darbellay Loïc, Troistorrents
 Dave Daniel, Vérossaz
 Dave Gilles, Vérossaz
 Dave Roberte, Vérossaz
 De Giorgi Fernando, Orsières
 Defago Benoit, Choëx
 Donadello Vincent, Verossaz
 Donnet Christian, Vérossaz
 Donnet-Monay Renald, Troistorrents
 Dubosson Arnaud, Troistorrents
 Dubosson Lindsay, Troistorrents
 Dumoulin Mathieu, Champsec
 Ecoeur Jérôme, Val-d'Illeiez
 Fanelli Maëlle, Vérossaz
 Gaud Maxime, Troistorrents
 Genolet Jacqueline, Vex
 Germanier Ludovic, Vérossaz
 Gillabert

Gillabert Christophe, Val-d'Illeiez
 Golay Julien, Troistorrents
 H. Michel
 Héritier Tiffany, Savièse
 Jakob Laurent, Bernex
 Jaunin Damien, St-Maurice
 Jaunin P.-A., Troistorrents
 Jessica, Daviaz
 Klay Michael, Vérossaz
 Kühni Karen, Vérossaz
 Les Carabiniers de Troistorrents
 Mariétan Joseph, Champéry
 May Claude-Alain, Troistorrents
 Mendez Rodrigues Sara, St-Maurice
 Nicollier Lucas, Troistorrents
 Premand Emilie, Troistorrents
 Premand Louis, Troistorrents

Rey-Mermet Marie, Troistorrents
 Rossini Sonja, Nendaz
 Sarrasin Eddy, Vollèges
 Tercier Malone, Ependes
 Udressy Kevin
 Vanney Michel, Vouvry
 Widmer Jacques, Troistorrents
 Yerly Cyrill, Treyvaux

Fr. 5
 Cretienand Maria, Riddes
 Gallut Cyril
 Vouillamoz Florine, Saxon
 Weber Patrick, Genève

Fr. 2
 Anonyme

Horizonville

Station-service avec pompiste - Lavage à haute pression

1890 St-Maurice - Tél. 024 485 13 20



NOFIVAL
fiduciaire et révision

www.nofival.ch

UN REGARD FRAIS SUR VOS COMPTES
Martigny - Sion - Aigle - Monthey - Sierre - www.nofival.ch



Remerciements

Le Comité d'organisation de la Fête Cantonale de Tir 2023 remercie infiniment les généreux donateurs du présent carnet de fête.

Un grand merci à toutes les personnes qui œuvrent à la bonne réussite de la manifestation.

Et enfin, merci à VOUS qui participez à la fête!

Le Comité d'organisation adresse encore une fois sa gratitude à tous les annonceurs et requiert votre indulgence si, malgré le soin apporté, quelques erreurs auraient pu subsister dans l'édition de ce carnet de fête.

PLÂTRERIE
PEINTURE
PARQUETERIE
CARRELAGE

OPTION DESIGN
CONSTRUCTIONS

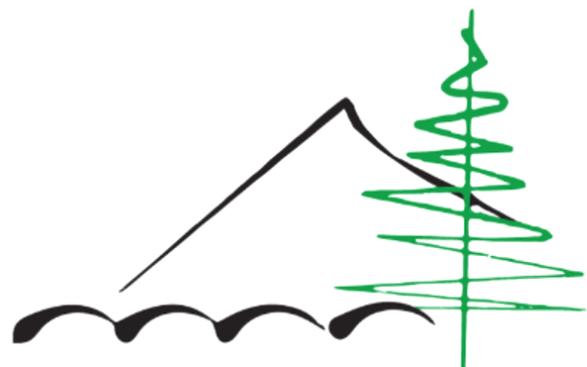
Rue de la Scierie 1 - 1920 Martigny - P +41 79 627 55 11 - info@option-design.ch

CONSEILS ET DEVIS SANS ENGAGEMENT

PROBATEC

Architecture sur mesure.
www.probatec.ch

Probatec Sàrl • Rue de Venise 3 A • 1870 Monthey • 024 472 95 25 • info@probatec.ch



La Dent-du-Midi

HÔTEL & RESTAURANT

Famille Jean-Marie Torrenté

Avenue du Simplon 1
1890 Saint-Maurice
Tél. 024 485 12 09

<https://www.hotel-restaurant-dent-du-midi.ch>
dentdumidi@torrente.ch
Ouvert 7/7 toute l'année

Carte variée, menus du jour, mets de saison
Raclette tous les dimanches soirs
Terrasse estivale

Approbations

Approbations

Le présent plan de tir a été approuvé par:

Martigny, 9.11.2022

Fête Cantonale de Tir Valais 2023
Au nom du Comité d'Organisation
Président CO

Dumas Olivier

Fully, 9.11.2022

Fête Cantonale de Tir Valais 2023
Au nom du Comité d'Organisation
Responsable commission de tir
Caloz Christophe

Vionnaz, 9.11.2022

Fédération sportive valaisanne de tir (FSVT)
Président, Chef des tirs libres

Guerin Jérôme

Bürchen, 15.11.2022

Secrétaire,

Kaufmann Susanne

Uetikon am See, 13.12.2022

Fédération sportive Suisse de Tir (FST)

Responsable des tirs libres F300

Walter Brändli

Belp, 15.12.2022

Responsable des tirs libres C50

René Beer

Zwillikon, 14.12.2022

Responsable des tirs libres pistolet

Paul Stutz



Le courage c'est perpétuer la tradition

Nous vous accompagnons.
Chaque culture est un patrimoine qu'il faut préserver
et enrichir. Nous assurons vos arrières, vous aidons à
anticiper et vous protégeons contre les aléas de la vie.



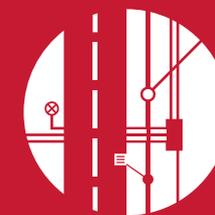
Romain Gayrard

Conseiller en assurances et en prévoyance
M 076 323 90 06
romain.gayrard@allianz.ch

Agence générale Eric Marchal
Rue de Coppet 18 | 1870 Monthey
ALLIANZ.CH/ERIC.MARCHAL



AMÉNAGEMENT



ROUTES



COURS D'EAU

arc

GÉNIE CIVIL

ARC Génie Civil SA

Bureau d'ingénieurs civils
Ingénieurs EPF-SIA/HES

Avenue de France 24 / 1870 Monthey
Ch. de la Galaterie 20 / 1941 Vollèges
Avenue de la Gare 21 / 1920 Martigny

info@arcgc.ch / www.arcgc.ch



Pasta Party Gluten Free Sàrl
MCentral | Av. de la Gare 36 | 1870 Monthey
pastapartyglutenfree@bluewin.ch
www.pastaglutentfree.ch

service
MACHINES

ATELIER ÉLECTROMÉCANIQUE
VENTE - RÉPARATION - DÉPANNAGE

OUTILS ÉLECTRIQUES - OUTILS ACCU - JARDINAGE - AGRICOLE/VITICOLE - BÛCHERONNAGE - CHANTIER - LEVAGE - NETTOYAGE - REMORQUES - FRAISES À NEIGE



TONDEUSE ROBOT

profitez de vous reposer

Service Machines Colloud SA
Av. du Simplon 49
1870 Monthey

service-machine.ch

CréActif

DESIGN ET TECHNOLOGIE

Aménagement d'espace | Scénographie | Graphisme
T. +41 (0) 27 722 19 30 | www.creatif.ch

Conception graphique: CréActif Sàrl
Imprimé en mai 2023



**La FCTVS23 vous
remercie de votre
participation.**

Association
FÊTE CANTONALE DE TIR VALAIS 2023

Fête Cantonale de Tir Valais
1890 Saint-Maurice

info@fctvs.ch
IBAN: CH66 8080 8009 2357 5061 1

FCTVS.CH

Kia Sportage 4x4



Leasing dès
CHF 239.- /mois*



Emil Frey Sion
emilfrey.ch/sion

Modèle illustré: Kia Sportage GT-Line 1.6 T-GDi HEV 4x4 aut. CHF 52 750.-, peinture métallisée CHF 790.- (TVA incl.), 6,6 l/100 km, 149 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique D.
Kia Sportage 1.6 T-GDi man. CHF 32 350.-, 6,8 l/100 km, 154 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique D. ** Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 129 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.

* Exemple de calcul pour leasing à 2,9 %: Sportage 1.6 T-GDi man. CHF 32 350.-, mensualité de leasing CHF 239.-, taux d'intérêt 2,9 %, taux d'intérêt effectif 2,94 %, durée 48 mois, 10 000 km/an, acompte spécial CHF 8 087.- (facultatif), casco complète obligatoire non comprise. Le partenaire de leasing est MultiLease SA. L'octroi du crédit est interdit s'il entraîne un surendettement du consommateur. Les promotions sont valables jusqu'au 28.02.2023 ou jusqu'à épuisement des stocks (auprès des partenaires Kia participants).

